



HAL
open science

La médiatisation de l'homosexualité dans l'espace public africain. Analyse du magazine Jeune Afrique

Elom Kolor

► **To cite this version:**

Elom Kolor. La médiatisation de l'homosexualité dans l'espace public africain. Analyse du magazine Jeune Afrique. Sciences de l'information et de la communication. 2022. dumas-03829341

HAL Id: dumas-03829341

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03829341>

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La médiatisation de l'homosexualité dans l'espace public africain
Analyse du magazine Jeune Afrique

Elom Amey Sandra KOLOR

Sous la direction de Benoit LAFON
Enseignant-chercheur au GRESEC

UFR LLASIC Département des Sciences de l'information et de la communication

Mémoire de Master 2

Parcours Information-Communication Publique et médias

Option Recherche

Année universitaire 2021-2022

Remerciements

Je tiens en premier à remercier M. Benoit Lafon (enseignant-chercheur au GRESEC), mon directeur de mémoire, pour son enseignement et son encadrement. Sa bienveillance et nos échanges ont permis de rendre cette année universitaire riche intellectuellement, tant sur le plan de l'apprentissage que de la réflexion. Il a pu m'orienter dans mes recherches et mes questionnements. Nous avons pu compter sur sa disponibilité et sa réactivité à chaque fois que nous l'avons sollicité.

J'adresse également mes plus sincères remerciements à M. Cabedoche dont les idées et propositions de lectures m'ont aidées à choisir l'orientation de mon sujet.

Je souhaite remercier l'équipe d'enseignants de l'Institut de la communication et des médias (ICM). Ils ont aussi participé à rendre cette année de Master 2 enrichissante par leurs enseignements et leur écoute.

Je remercie aussi les étudiants de la promotion, en particulier Aline BAMMANN et Dorothee OSTER, qui sont d'une oreille attentive et m'ont encouragé durant ce travail.

Un grand merci à ma famille, qui, de loin, m'a soutenue tout au long de mes études. Merci Maman, Papa, Didier, Eric et Jeanne.

Enfin, je remercie ma colocataire et sa famille qui m'ont ouvert leurs portes. La belle vue sur la Bastille a été d'une grande aide...

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	6
Partie 1 : La question de l’homosexualité dans la société et l’espace public africains	16
Chapitre 1 : L’homosexualité en Afrique : un tabou qui n’est pas occulté	17
Des origines floues dans les cours	17
L’homosexualité dans les langues	20
L’homosexualité dans les rites	22
Une minorité rendue visible grâce au SIDA	26
Chapitre 2 : L’homosexualité en contexte africain : un cadre légal flou	30
L’Afrique du Sud, un pays modèle ?	31
Une législation floue	31
La société africaine et l’homosexualité	35
Partie 2 : L’émergence d’un espace public sociétal lié à la question de l’homosexualité	38
Chapitre 3 : Une question en voie de construction publique	39
L’homosexualité comme problème publique	39
La sociologie de la “déviance” et le modèle de “la panique morale”	42
La place des entrepreneurs de cause dans la construction des problèmes de publics	44
Chapitre 4 : La médiatisation de l’homosexualité	47
La place des médias en Afrique	47
La mécanique discursive dans les médias : incarner la lutte et aussi l’homophobie	49
Quelques affaires médiatiques sur la question de l’homosexualité	51
Une tolérance qui s’opère dans les médias privés	52
Chapitre 5 : La mise sur agenda de l’homosexualité et sa progressive entrée dans l’espace public	55
La mise sur agenda de l’homosexualité	55
Médias sociaux numériques, un espace alternatif pour les homosexuels	58
L’espace public	61
Partie 3 : Analyse des représentations de l’homosexualité dans les médias : étude du magazine Jeune Afrique	64
Chapitre 6 : Le magazine Jeune Afrique, un choix éditorial porteur d’ouverture	65
Présentation du Magazine	65
Les grands noms du magazine	67
Chapitre 7 : Les enjeux du traitement de la question homosexuelle dans Jeune Afrique	69
Construction du matériau de recherche	70
Traitement de cette orientation sexuelle de 2000-2021	71
Les pays les plus représentés	73
Conclusion	77

Bibliographie

80

Sitographie

85

Introduction

L'histoire nous a appris que les luttes engendrent d'autres. En termes plus clairs, il y a quelques siècles la Déclaration universelle des droits de l'homme (1789) a été adoptée et ensuite, de 1850 à 1945, on assiste à l'éclosion des mouvements féministes. Ces luttes de reconnaissance, bien qu'inscrites dans un cadre juridique dans de nombreux pays, sont difficilement atteignables. Dans le prolongement des luttes féministes et bien qu'existant depuis des siècles, la question de l'homosexualité devient un sujet central dans les pays du Nord, où les Etats définissent des cadres légaux pour intégrer et protéger ces personnes. Mariage pour tous, adoption, filiation, accès aux soins face au sida et VIH, procréation médicalement assistée (PMA) ou encore gestation pour autrui (GPA)... De nombreuses revendications émergent dans plusieurs pays en faveur des pratiques en lien avec la sexualité. Non seulement ces pratiques évoluent mais aussi elles émergent petit à petit dans les pays du Sud notamment sur le continent africain.

La sexualité est, comme sur tous les continents, un sujet délicat à aborder. Dans les pays africains, la sexualité est encore une thématique difficilement traitée au sein de la famille et même à l'école, au nom de la préservation des moeurs et des traditions, qui confèrent une "sacralité" au sexe. Pour cause, en Afrique pour la sociologue Madeleine Boumpoto (1999), « *le plus souvent le sexe se pratique davantage qu'il ne se dit*¹ ». Cécile Abega (1985), anthropologue camerounaise atteste également qu'on en parle dans des chansons ou contes mais que par « *le biais de métaphores, d'analogies, d'ellipses ou encore de métonymies*² ». De plus, Daniel Vangroenweghe (2000) estime que ce sont donc ces facteurs pris dans leur ensemble qui peuvent expliquer « *le peu d'engouement des chercheurs Africains sur les questions de sexualité, manifesté par le nombre réduit de publications scientifiques*³ ».

Moins encore, la question de l'orientation sexuelle en Afrique, particulièrement celle de l'homosexualité, est très peu étudiée. En Afrique subsaharienne surtout, les recherches sur ce sujet sont menées par des chercheurs résidents hors-Afrique. Dans son article consacré à l'homosexualité en Afrique noire, le sociologue Charles Gueboguo (2006) met en évidence le

¹ BOUMPOTO, Madeleine (1999), « Sida, sexualité et procréation au Congo » in, BECKER, C., DOZON, J.-P., OBBO, C., TOURE, M., *Vivre et penser le Sida en Afrique/ Experiencing and Understanding AIDS in Africa*, Paris-Dakar, Karthala-CODESRIA-IRD, coll « Homme et société », p366, note1. (pp 363-375).

² ABEGA, Cécile (1985) *Contes d'initiation sexuelle*, Yaoundé, CLE, 1985, p23.

³ VANGROENWEGHE, Daniel, & Flémal, J. M. (2000). *Sida et sexualité en Afrique*. Editions EPO. p149.

mythe que représente la sexualité en Afrique, même dans les écrits scientifiques. L'auteur constate que « *En Afrique, les études relatives à la construction sociale de la sexualité menées par les Africains eux-mêmes ne sont pas très nombreuses, comparées à celles dont il est possible de disposer en Occident*⁴ ».

Les rares recherches qui sont faites sur le continent sont soit censurées soit noyées dans la masse. Habituellement, ce sont des organismes et ONG internationaux qui s'emparent du sujet pour établir des rapports statistiques sur la situation des minorités sexuelles en Afrique (Amnesty, OMS, ONUSIDA). Aussi, la plupart des associations locales ne reçoivent aucune aide et reconnaissance vis-à-vis de leur pays. Les associations ou activistes en faveur de la cause des homosexuelle font l'objet de menaces et sont le plus souvent emprisonnés, surtout dans les pays où l'homosexualité n'est pas légitime. En outre, certains chercheurs sont très vite étiquetés quand ils mènent des recherches sur la question.

Bien qu'il reste encore des avancées significatives à faire en la matière, nous voyons certains pays qui légalisent/dépénalisent l'homosexualité sur le continent... Les lois ne sont pas tout autant appliquées et la répression à l'encontre de cette population est croissante. En effet, le code pénal de certains pays africains autorise le lynchage, la mise à mort, l'emprisonnement, le paiement d'amende en cas de pratique homosexuels. Aussi, le cadre légal de certains pays est dichotomique. On observe une forte contradiction discursive des acteurs politiques et surtout un mutisme apparent des Etats qui considèrent l'homosexualité comme un crime "contre-nature", n'ayant pas lieu d'exister et ne répondant pas aux valeurs de la société africaine.

Grâce aux acquis des recherches menées durant les décennies précédentes dans les pays occidentaux, on remarque que l'homosexualité ne fait plus partie du vocabulaire psychiatrique ; elle ne relève plus de la criminalité. En effet pour le psychiatre Thierry Vincent (2002), l'histoire de la naissance du concept d'« homosexualité » est complexe et n'est pas la seule invention des psychiatres prenant le relais du moralisme religieux, les homosexuels eux-mêmes participèrent à son invention : « *Le terme "homosexualité" est relativement récent. Il apparaît en 1869 sous la plume du Dr Bankert de façon concomitante*

⁴ GUEBOGUO, Charles (2006), L'homosexualité en Afrique : Sens et variations d'hier à nos jours. Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie, Article 1.

à une psychologisation des conduites sexuelles, et au rattachement des déviations de certaines de ces conduites à un trouble psychopathologique ou à une maladie⁵ ».

Nous observons de plus en plus une relative tolérance dans ces sociétés qui adoptent des lois en faveur des personnes homosexuelles. En revanche, bien que les pays africains prennent assez souvent exemple sur la législation des pays occidentaux, ils n'arrivent pas à se défaire du poids de leurs traditions et des religions qui n'autoriseraient pas l'homosexualité. Au-delà de la prégnance de ces facteurs, l'homosexualité, autrefois tabou, est évoquée dans la société africaine. On assiste à des débats, des manifestations, des prises de position d'acteurs politiques et personnalités publiques, la création des associations luttant pour les droits des personnes LGBT, au vote des lois (pro ou anti-lgbt), etc. Cette question suscite dès lors le débat public au sein de la société, entraînant une médiatisation qui évolue au jour le jour.

Sans remettre en cause les recherches sur les médias, nous considérons que les oeuvres artistiques (peinture, littérature, musique, cinéma, audiovisuelle) pourraient favoriser une telle visibilité de l'homosexualité en Afrique. La télévision, les films et séries diffusés de nos jours mettent en scène des personnes homosexuelles. Même si les contenus des médias sont beaucoup scrutés, certains échappent au contrôle des Etats. André-Jean Tudesq (1999) atteste que : *« La télévision en Afrique est un objet de contradiction. Elle reste sous l'influence des Etats mais par l'origine des équipements et d'une grande part de ses émissions, elle échappe à leurs décisions⁶ ».*

Aussi, avec la modernisation, plusieurs foyers se passent des contenus nationaux très "conservateurs" pour regarder les chaînes internationales. Tudesq considère que *« dès leur naissance, en Afrique, la télévision fut une prothèse occidentale appliquée au cerveau africain. L'internationalisation de la communication a étendu la dépendance des cultures aux programmes⁷ ».* Cet auteur remarque aussi que la télévision en Afrique est tributaire de l'étranger sous trois aspects : les équipements, les organismes et les émissions importées. Il remarque que *« c'est surtout en matière d'émissions et de programmes que la dépendance se manifeste. [...] La plus incitative (pas nécessairement la plus abondante) vient de la France en*

⁵ VINCENT, Thierry (2002), Homosexualité psychanalyse et perversion. *Cliniques méditerranéennes*, no<(sup>65), 95-104. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/cm.065.0095>

⁶ TUDESQ, A. Jean (1999), les médias en Afrique, Paris, Ellipses (coll. "Infocom"), p. 53.

⁷ TUDESQ, A. Jean (1999), op.cit. , p. 60.

*raison de l'action en faveur de la francophonie*⁸ ». Cette forte dépendance s'explique par la faiblesse des budgets consacrés à la production par les télévisions nationales jointes au bas prix des émissions importées. Tudesq relève que « *les téléfilms et séries américains et aussi allemands sont d'autant plus repris par les télévisions publiques qu'ils sont peu coûteux ou même gratuits (avec spots publicitaires)*⁹ ».

Les films et les télévisions occidentaux ne sont pas les seuls qui pénètrent en Afrique par la télévision. Les films indiens et les séries brésiliennes y sont aussi très populaires. Depuis quelques années, la Turquie aussi s'impose sur le continent dans ce domaine. Pourtant « *la télévision n'est pas un élément prioritaire dans les préoccupations des Etats africains soumis à des urgences plus graves ; mais elle occupe une place plus importante dans le débat politique et aussi la communication interpersonnelle et dans les loisirs des populations citadines* ». Les dirigeants passent par la télévision pour asseoir leur légitimité et leur influence au yeux du monde. Les effets de la télévision ne préoccupent pas seulement les autorités du point de vue politique. En effet, « *sous l'impulsion des d'autorités religieuses ou d'associations de femmes, des mesures ont été prises pour limiter la diffusion de fictions trop violentes ou d'émissions considérées comme des provocations sexuelles (qu'elles soient importées ou locales)* ». Par exemple, en juillet 1998, la télévision du Cameroun a interdit des rythmes musicaux indécents comme le *ndombolo*, une danse très sensuelle ; la télévision du Niger avait de même interdit le *manesse*, et celle ivoirienne la *mapouka*¹⁰ (une danse semblable au twerk).

Loin d'avoir des avis tranchés sur la contribution de la médiatisation à l'enrichissement de l'espace public et croyant que les publics ne jouent pas un rôle passif, nous sommes convaincue qu'une mise en média de l'homosexualité pourrait favoriser l'émergence et/ou la naissance d'un espace public homosexuel. Les médias numériques aussi, moins régulés par l'appareil étatique, sont devenu un lieu de débat sur la question de l'homosexualité en Afrique. Il y a quelques médias, majoritairement des *pure players*, qui produisent des contenus pour soutenir et dénoncer la répression contre les personnes homosexuels. Ceux-ci

⁸ TUDESQ, A. Jean (1999), op.cit. , p. 61.

⁹ TUDESQ, A. Jean (1999), op.cit. , p. 63.

¹⁰ Dépêches Reuters

sont très vite censurés et interdits de publication. Par ailleurs, les médias rendant publics les noms des personnes (personnalités) homosexuelles¹¹ ou incriminant la pratique sont salués.

En effet, nous assistons à un brouillage de la frontière entre sphère privée et sphère publique, ce qui contribue à rendre visible dans l'espace médiatique des pans autrefois cachés de la vie sociale. Cette désacralisation suppose également l'entrée de la question de l'homosexualité dans l'espace public ; la reconnaissance publique de ce problème. L'émergence de la question de l'orientation sexuelle, surtout celle de l'homosexualité à travers les médias en Afrique progresse de plus en plus. Nous faisons face à une situation inédite qui nous conduit à interroger ses enjeux.

Objet de recherche

Au regard de nos observations sur la question de l'homosexualité en Afrique, nous en déduisons qu'il y a une visibilité manifeste des personnes homosexuelles dans l'espace public. Cette visibilité passe nécessairement par les médias ; qu'elle soit pro ou anti-LGBT. Certains médias, surtout privés, proposent des contenus (émissions, films, séries) qui alimentent le débat public. Les jeunes homosexuels commencent par afficher de manière grandissante leur orientation dans les médias. Politiciens, activistes, associations, auteurs, artistes, n'hésitent pas à prendre position sur la question.

La médiatisation de l'homosexualité en Afrique remet en question la croyance populaire qui sous entend que l'homosexualité n'existe pas sur le continent. Or, l'homosexualité est bien plus que présente vu qu'elle engage le débat et est intégrée dans le code pénal de certains pays. Même dans les pays où la loi autorise l'homosexualité, la stigmatisation, la violence, les propos homophobes, les scandales sont courants. En outre, les gouvernements qui la condamnent ne sont pas tout à fait clairs dans leurs positions car « *certaines pouvoirs africains ont adopté une politique de conspiration, de mutisme, dans le dessein de voir banni du réel ce qui est officiellement interdit et officieusement pratiqué* ¹² ».

¹¹ Voir l'article signé par L'EXPRESS : Ouganda : Les noms de 200 « principaux homosexuels » en Une d'un journal. (2014, février 25). L'Express.fr. (Consulté le 02/03/2022) https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/ouganda-les-noms-de-200-homosexuels-presumes-en-une-d-un-journal_1495236.html

¹² GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

Ces espaces médiatiques favorisent le regroupement d'individus qui soutiennent des opinions semblables et accentuent la mise en visibilité accrue de la cause. Nous tenterons tout au long de ce travail de savoir si l'émergence de l'homosexualité en Afrique relève de la médiatisation croissante qui se fait autour du sujet. Cette médiatisation ne révèle-t-elle pas indirectement l'existence d'un espace public sociétal ? Les médias contribuent-ils à activer et encadrer les débats ? Cette mise en média incite les acteurs publics à inscrire la question dans l'agenda politique ? Les contenus que les médias proposent favorisent l'éclosion des prises de paroles ? Ces questions convoquent la formulation de réponses motivées et nous conduisent à proposer trois réponses intuitives en guise d'hypothèses.

En nous basant sur les études portant sur la notion de problème public, notre première hypothèse soutient que les productions des "industries culturelles et médiatiques" favorisent l'émergence de la publicisation de l'homosexualité en Afrique et participent à la construction du conflit. La deuxième considère que les débats que soulève la médiatisation de l'homosexualité contribuent à la fois à alimenter l'homophobie et à augmenter la tolérance. Enfin, la troisième postule que la mise en média de l'homosexualité contribue à inscrire la question dans l'agenda politique.

Pour vérifier les hypothèses et mieux saisir la question de la médiatisation de l'homosexualité, il serait intéressant d'analyser un média donné afin de suivre l'évolution du traitement du sujet. Notre choix porte de fait sur le magazine Jeune Afrique, très connu sur le continent et étant l'un des rares à inscrire régulièrement le sujet de l'homosexualité dans son agenda. En effet, il s'agit d'une presse magazine panafricaine traitant des sujets d'actualités. Jeune Afrique, malgré les critiques dont elle a été l'objet, constitue une source médiatique de référence en Afrique. Dans le cadre de notre recherche, nous ferons une étude de cas exploratoire du magazine afin de saisir les tendances de traitement du sujet de l'homosexualité. Au vue du matériau de recherche dont nous disposons, nous souhaitons analyser le site web de cette presse magazine (2000 à 2021).

Dans cette optique nous avons retenu comme sujet de recherche : **La médiatisation de l'homosexualité dans l'espace public d'africain : analyse du magazine Jeune Afrique (2000-2021)**. A ce stade, il nous semble important d'aborder le positionnement théorique et méthodologique de ce travail d'autant plus qu'il s'inscrit dans un héritage scientifique à partir duquel nous espérons délimiter le caractère propre de notre perspective.

Cadrage théorique

Dans ce développement nous allons mettre en évidence l'inscription de notre sujet dans les sciences de l'information et de la communication (SIC). Nous montrerons en quoi il relève de la notion de problème public et comment s'amorce la médiatisation qui s'ensuit. Cette partie nous permet d'identifier les notions, concepts et théories à convoquer et l'intérêt des approches. Nous mentionnons quelques auteurs, cependant il est difficile d'affecter des notions spécifiques aux auteurs au vu de la pluralité de sujets dont ils traitent. Toutefois, tous ces auteurs ont apporté leur contribution aux SIC, discipline dans laquelle nous nous inscrivons.

Le sujet proposé trouve toute sa place dans les sciences de l'information et de la communication (SIC) dans le sens où il aborde l'effet des médias sur les représentations sociales, les stratégies de mise en visibilité d'un problème public dans l'espace public au travers des médias ; ce dernier étant un élément constitutif des SIC. En référence à l'ouvrage "Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication" de Jacques Walter et al (2019) il est évident que « *les sciences de l'information et de la communication (sic) analysent les transformations de l'espace public démocratique, des formes de gouvernement et de la production de normes¹³* ». Partant de cet ancrage dans les SIC, nous considérons que l'homosexualité est controversée dans les pays africains mais sa médiatisation active et en même temps encadre l'espace public.

L'homosexualité est une orientation sexuelle tout comme l'hétérosexualité. Ce qui fait d'elle un sujet à la fois complexe et critiqué est dû au fait qu'elle n'est pas tolérée socialement et est considérée comme problématique. Selon Jean-Gustave Padioleau (1982), professeur et chercheur au GEMAS¹⁴ à Paris, une situation peut être définie comme problématique dès lors qu'il est possible de constater un écart « *entre ce qui est, ce qui pourrait être et ce qui devrait être¹⁵* ». De fait l'homosexualité peut alors être envisagée comme problématique vu qu'elle n'est pas socialement jugée comme ce qui "devrait être". Dans le cadre de nos recherches, la notion de "problème public" correspond justement à la problématique de l'homosexualité. En

¹³ WALTER Jacques., DOUYERE, D., BOUILLON, J.-L., & Ollivier-Yaniv, C. (2019.), Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication. 195.

¹⁴ GEMAS : Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse Sociologique - la Maison des Sciences de l'Homme à Paris

¹⁵ PADIOLEAU, Jean Gustave (1982). *L'Etat au concret*. Presses universitaires de France, p. 25.

effet, sur la plateforme Publictionnaire¹⁶, la définition de la notion de “problème public” est des plus complète. Le problème public est compris comme étant « *celui qui transforme un fait social en quelque chose de problématique, justifiant alarmes, discussions, diagnostics et, dans un second temps, mise en œuvre de mesures visant à y apporter des solutions ou à en réduire les impacts, le plus souvent par des politiques publiques* ».

Comment expliquer cette attention croissante pour l’homosexualité, et comment ce sujet mène-t-il à des changements de politique ou de société ? C’est à de telles questions que la sociologie des problèmes publics essaie de répondre. Nous nous intéressons aux recherches d’Erik Neveu qui a longtemps travaillé sur la notion. Pour lui, « *un problème public naît de la conversion d’un fait social en objet de préoccupation et de débat, éventuellement d’action publique* ». Dans sa réflexion constructiviste, il propose 5 opérations de construction d’un problème public dans son ouvrage “sociologie politique des problèmes publics” : identifier, cadrer, justifier, populariser, mettre en politique public.

Par ailleurs, cet auteur montre que divers éléments et acteurs interagissent dans la construction d’un problème public. Ceux qui suscitent ici notre intérêt sont les médias, les acteurs politiques qui mettent sur l’agenda le sujet qui fait débat. Puisque l’homosexualité soulève plus de critiques que d’acceptations, surtout de la part des autorités, les controverses font l’objet d’une couverture de la part des médias tant privés que publics. Ainsi, V. Nga Ndong (cité par Gueboguo) soutient que l’un des éléments explicatifs de la visibilité de l’homosexualité dans la société africaine constitue les productions médiatiques¹⁷. Il estime que « *le premier facteur explicatif de cette visibilité de la manifestation homosexuelle en Afrique est celui de l’influence des productions des médias, surtout les médias étrangers qui sont reçus en terre africaine. Ceux-ci irriguent d’images fortes et brutales, alimentent le subconscient et l’imaginaire des africains*¹⁸ ». Son assertion vient confirmer la vision d’Yves de la Haye (1984) qui soutient que les moyens de communication jouent un rôle de plus en plus important dans « *l’ajustement et/ou le bouleversement des rapports sociaux*¹⁹ ». On se rend alors compte que cette question, censée relever de l’intimité (sphère privée), est de plus

¹⁶ Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics est destiné aux chercheur·es, aux étudiant·es mais aussi aux professionnel·les impliqué·es dans la réflexion sur les publics (culture, éducation, médias, politique, ... <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

¹⁷ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

¹⁸ GUEBOGUO, Charles (2006), Ibid.

¹⁹ LA HAYE, Yves. (de) (1984), Dissonances. Critique de la communication, Grenoble : la Pensée sauvage. p. 26.

en plus soulevée dans les médias et même saisie par le politique (sphère publique) : c'est une forme de publicisation.

Entre autres, les recherches sur les problèmes publics nous font savoir que « *le passage de la sphère privée à la sphère publique implique, et la légitimation du problème, et le passage des compétences et de la responsabilité aux autorités publiques*²⁰ ». Cette récupération politique est souvent utilisée à des fins de contrôle ou de légitimation du problème public. On se situe dès lors dans l'espace public et observe à priori « *le passage d'un problème de l'agenda systémique – qui regroupe l'ensemble des problèmes sociaux concernant les acteurs publics – à l'agenda institutionnel – où ceux-ci font l'objet d'un premier traitement par ces mêmes acteurs publics*²¹ ». La mise en média de l'homosexualité impose à priori une programmation ou mise à l'agenda. Le chercheur Philippe Garraud explique que « *dans son acception la plus simple, la notion de “mise à l'agenda” ou, pour reprendre le vocable anglo-saxon, de agendasetting désigne l'étude et la mise en évidence de l'ensemble des processus qui conduisent des faits sociaux à acquérir un statut de “problème public” ne relevant plus de la fatalité (naturelle ou sociale) ou de la sphère privée, et faisant l'objet de débats et de controverses médiatiques et politiques*²² ».

Problème public, médiatisation, mise sur agenda et espace public seront les éléments et concepts clés qui structurent notre travail.

Méthodologie

Sur le plan méthodologique, nous avons privilégié une analyse qualitative faisant appel à des outils de recherche utilisés en sciences sociales et humaines, tels que la recherche documentaire, l'analyse de contenu et l'observation. La recherche documentaire et l'observation s'appliquent à la contextualisation de l'homosexualité en Afrique, le cadre légal qui le régleme. Quant à l'analyse de contenu, elle porte sur les articles traitant de l'homosexualité recueillis sur le site web du magazine Jeune Afrique. Eu égard à la complexité du sujet et surtout à la méfiance des journalistes de la rédaction du magazine, ces derniers n'ont pas souhaité répondre à nos propositions d'entretiens. Seul un journaliste a été

²⁰ SHEPPARD, Elisabeth, (2010). Problème public. In *Dictionnaire des politiques publiques: Vol. 3e éd.* (p. 530-538). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2010.01.0530>

²¹ Sheppard, (2010), Ibid.

²² GARRAUD, Philippe (2014). Agenda/Émergence. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques: 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos* (pp. 58-67). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0058>

favorable. Cependant, ses réponses n'apportent rien à notre travail car ce dernier ne souhaite pas être pris comme “militant”. Il s’agit surtout d’une analyse exploratoire qui nous permettra de saisir les enjeux d’une telle médiatisation.

En vue d’une bonne structuration de notre travail, nous proposons un plan à 3 parties autour duquel se tisse la démonstration des réponses provisoires énoncées ci-dessus. Une trame qui nous conduira à aborder, dans un premier temps, la dimension historique de l’homosexualité en Afrique. Il est quasi impossible de mener une étude sur l’homosexualité en Afrique sans recontextualiser la question. Ainsi, en premier nous ferons appel à des auteurs pour prouver l’existence de la question en Afrique. Il s’agit pour nous de déconstruire la croyance populaire qui nie l’existence d’une quelconque forme d’homosexualité sur le continent. Aussi, nous évoquerons le cadre légal et les éléments de langages qui confirment que l’homosexualité n’est pas une invention de colonisateur. Ensuite, s’agissant d’un problème public, nous allons mettre la question de l’homosexualité en lien avec sa médiatisation dans la deuxième partie. Nous traiterons de la notion de “construction de problème public”, de “médiatisation” et d’espace public”. Nous nous attellerons enfin, dans la troisième partie sur la phase d’analyse du magazine Jeune Afrique en essayant de comprendre ce que révèle la médiatisation de l’homosexualité dans Jeune Afrique.

Notre recherche peut être critiquée en ce qu’elle serait très informative et descriptive, et cette critique n’est pas sans fondement. Pourtant, ces informations et ces descriptions nous étaient indispensables afin de pouvoir comprendre la situation actuelle. Et comme certaines d’entre elles étaient rédigées pour la première fois par nous, dans un tel contexte, nous croyons tout de même qu’elles comblent un vide existant surtout dans les recherches LGBT en Afrique.

Nous voulons ajouter qu’en tant qu’étudiante en Master, la rédaction de ce travail nous a été difficile sur deux points : la difficulté d’atteindre le niveau nécessaire d’une écriture académique et celle rencontrée lors de la recherche des sources africaines ainsi que la collecte des matériaux de recherche

Partie 1 : La question de l'homosexualité dans la société et l'espace public africains

Dans les pays occidentaux, un important travail s'est effectué durant les dernières décennies ; ce qui a abouti à la déstigmatisation et l'intégration de l'homosexualité dans l'espace public. En effet, elle ne fait plus partie du vocabulaire psychiatrique et ne relève plus de la criminalité. Cette longue tâche a conduit à des réaménagements du discours savant, juridique, ou des croyances populaires. Dans les pays africains, les populations adoptent une stratégie d'invisibilisation, toutefois de nombreuses voix s'élèvent peu à peu pour un changement de mentalité. Dans cette optique, quelques rares chercheurs retracent la réalité historique et contemporaine du vécu homosexuel dans plusieurs sociétés africaines. Dans les lignes suivantes, nous allons mettre en évidence la présence de l'homosexualité sur le continent africains et le cadre légal actuel qui régit la pratique. Ici, nous abordons l'homosexualité dans sa définition la plus simple : une orientation sexuelle qui se définit par l'attrance (émotionnelle, romantique, physique ou sexuelle) pour les personnes du même genre.

Pour mieux comprendre cette médiatisation de l'homosexualité, il est nécessaire, dans cette première partie d'établir une contextualisation socio anthropologique de la question dans la société africaine. Cette approche est un indicateur de la culture sur le sujet, élément fondamental à prendre en compte pour éviter des dérives et extrapolations vaines.

Chapitre 1 : L'homosexualité en Afrique : un tabou qui n'est pas occulté

Des origines floues dans les cours

Sur le continent africain, les savoirs sont diffusés en majorité avant l'arrivée des missionnaires à travers les contes, les proverbes, les dictons, les chansons, les paraboles, les légendes, etc. Les connaissances sont habituellement transmises par les vieillards considérés comme une « *bibliothèque*²³ ». La tradition orale occupe ainsi une place importante dans l'histoire africaine, comme le soulignait Amadou Hâmpaté Bâ : « *la tradition orale est au cœur de l'histoire de l'Afrique, de l'héritage de connaissance de tous ordres patiemment de bouche à oreille et de maître à disciple à travers les âges* ».

Dès lors, les traces de toutes formes d'homosexualité avant l'arrivée des colonisateurs seraient floues et la pudeur des auteurs, les euphémismes et les problèmes de traduction camouflent les mentions de l'homosexualité dans les sources. Pour Henri Médard (2000) « *le contrôle social de la sexualité dans les sociétés rurales comme celles qui peuplent une grande partie de l'Afrique avant la colonisation est extrêmement fort*²⁴ », les sources sur l'homosexualité en Afrique sont donc rares.

Cependant, dans certaines zones de l'Afrique subsaharienne, des chercheurs estiment que les sources disponibles sur le royaume du Buganda font exception. Situé en Afrique de l'Est (actuel Ouganda), dans ce plus puissant royaume de la région des Grands Lacs auraient existé vers le XIXe siècle des pratiques homosexuelles. Pour le Professeur d'histoire de l'Afrique H. Médard (2000) « *les sources sur l'homosexualité sont de qualité suffisante pour exclure une erreur d'observation. Elles sont certes quasi exclusivement chrétiennes mais la datation, les circonstances et la précision des données excluent l'hypothèse d'une erreur d'interprétation d'Européens encouragés par les Baganda chrétiens. Les sources montrent que l'homosexualité est courante au Buganda à la fin du XIXe siècle*²⁵ ». Cet auteur explique que seule l'homosexualité masculine est plus abordée car recouvrant des enjeux religieux et politiques plus larges. Toutefois, elle serait réservée qu'à un type de personnes notamment la

²³ Citation complète : « *En Afrique un vieillard qui meurt c'est une bibliothèque qui brûle* » Amadou Hâmpaté Bâ, écrivain malien (1900-1991)

²⁴ MEDARD, Henry (2000). L'homosexualité au Buganda, une acculturation peut en cacher une autre. Hypothèses, 3, 169-174. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/hyp.991.0169>

²⁵ MEDARD, Henry (2000), Ibid.

royauté. Au Buganda, « *le roi lors de son accession au trône rompt un tabou (sexuel, alimentaire, etc.). Cette transgression le projette au-dessus du commun des mortels. [...] L'interdit s'estompe et devient une pratique prestigieuse puisque liée à la royauté*²⁶ ». Par ailleurs, dans plusieurs traditions africaines, le roi, comme les dieux, est l'époux de tous ses sujets, hommes ou femmes. Certains rois du Buganda comme Mwanga, (1884-1897), Mutesa (1856-1884) et peut-être Suna, c. (1830-1856) et Kamanya, c. (1812-c. 1830) seraient bisexuels.

A partir de 1870, le roi du Buganda se convertit à l'islam et on assiste à la désacralisation de l'homosexualité à partir de cette période. On tolère dorénavant que les Baganda empruntent une pratique qui était précédemment le privilège exclusif du roi. Même si la pratique est désacralisée, elle reste néanmoins concentrée à la cour, particulièrement auprès des pages (serviteurs du roi). Dans le souci de préserver la paix à la cour « *l'homosexualité est encouragée délibérément parmi les pages pour qu'ils soient moins tentés de trahir leur maître*²⁷ ». En effet, les rois étant polygames, la fidélité est problématique. La concentration d'adolescents, hiérarchisés, sans femme, laissés à eux-mêmes, mène à « *une augmentation de l'homosexualité, tout comme dans les prisons, les pensionnats et les casernes en Europe*²⁸ ».

La pratique de l'homosexualité découle de la culture de cour du Buganda mais pas que. Ce même modèle associé à la royauté est aussi observable dans la Grèce antique où régnait une forme de "pédérastie institutionnelle". En effet, il « *était courant que le maître et l'élève entretiennent des relations étroites pouvant aboutir aux relations sexuelles, dans le but que l'élève atteigne la connaissance*²⁹ ». Toutefois il concède qu'une telle relation n'était pas concevable entre adultes libres, mais parfois pouvait se percevoir entre un maître et son esclave adulte ou non adulte. Dans la Rome antique aussi, l'homosexualité était acceptée mais uniquement dans le cas où « *le détenteur du pouvoir, le dominant pouvait disposer sexuellement du plus faible, le dominé (esclaves de guerre, enfants...), ce dernier se comportant de façon passive. La sodomie à ce niveau des relations de position et de pouvoir était de rigueur; toute autre forme de sexualité comme par exemple le coït inter fémoral ou le coït pénibuccal était proscri*³⁰ ». On observe ici une relation de pouvoir qui émerge. La religion a également joué un rôle majeur dans la stigmatisation de la pratique . Selon

²⁶ MEDARD, Henry (2000), Ibid.

²⁷ MEDARD, Henry (2000), Ibid.

²⁸ MEDARD, Henry (2000), Ibid.

²⁹ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit..

³⁰ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

Gueboguo « *le déclin de l'empire romain dans l'histoire a établi, entre autres, la suprématie de la doctrine judéo-chrétienne qui a contribué à stigmatiser l'homosexualité, considérée comme une inversion et une perversion sexuelle* ».

Quelques sources estiment aussi qu'à la préhistoire, des peintures rupestres semblent indiquer que les bushmens du Zimbabwe avaient des relations homosexuelles suffisamment acceptées socialement pour être célébrées³¹. D'autres traces (contestées) découvertes dans l'Égypte Antique relèvent l'existence de l'homosexualité. La plus probante serait la fresque représentant Khnoumhotep et Niânkhkhnoum, des serviteurs royaux, s'embrassant, retrouvée dans une tombe d'Égypte antique. La tombe où ils reposent tous les deux porte l'épithète suivante : « *Khnoumhotep et Niânkhkhnoum ont vécu ensemble et se sont aimés avec passion*³² ». Ils sont considérés par certains comme le premier couple homosexuel masculin dont on ait gardé la trace (xxv^e siècle avant notre ère).

La difficulté de trouver des traces de l'homosexualité en Afrique est aussi dû à la venue des missionnaires sur le continent. Ces derniers, pour mieux évangéliser les populations, dénoncent la pratique. Se basant sur deux études pionnières dans le domaine – *Boy Wives and Female Husbands* éditées par Stephen O Murray et Will Roscoe, et *Heterosexual Africa?* par Marc Epprecht, Bernardine Evaristo (2014) montre à travers son article paru dans *The Guardian* que « *À partir du XVI^e siècle, l'homosexualité a été enregistrée en Afrique par des missionnaires, des aventuriers et des fonctionnaires européens qui l'ont utilisée pour renforcer les idées de sociétés africaines ayant besoin d'un nettoyage chrétien*³³ ». Cette autrice explique que l'héritage du colonialisme est bel et bien vivant et pense donc que « *c'est l'homophobie, pas l'homosexualité, qui a été importée en Afrique* ». En effet, ils ont contribué à diaboliser et à persécuter l'homosexualité en Afrique, ouvrant la voie aux tabous qui prévalent aujourd'hui.

Cette exploration de la réalité homosexuelle à travers l'histoire en Afrique ne semble pas suffisante pour démontrer l'existence de la pratique. Si l'homosexualité est une réalité sur le continent, il doit exister des mots pour le qualifier.

³¹ MABVURIRA et al., (2012) . The “politics” of sexual identities in Zimbabwe : A Social Work perspective? *International Journal of Humanities and Social Science*, 2(13), 6.

³² SCHUMANN-ANTELME, Ruth, & ROSSINI, Stéphane (1999). *Les Secrets d'Hathor : Amour, érotisme et sexualité dans l'Égypte pharaonique* (0 éd.). DU ROCHER..

³³ EVARISTO, Bernardine., (2014, mars 8). The idea that African homosexuality was a colonial import is a myth. *The Guardian*.

<https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/mar/08/african-homosexuality-colonial-import-myth>

L'homosexualité dans les langues

Les langues en Afrique sont un signe identitaire. Rappelons que le nombre de langues en Afrique est généralement estimé à environ 2 000 pour un milliard d'habitants. Les études réalisées par des sociologues relèvent que des termes ou expressions relatifs aux rapports sexuels entre des personnes de même sexe sont connus. L'homosexualité est bien contextualisée dans les langues africaines car chaque mot désigne le comportement sexuel du partenaire avec précision, selon qu'il soit homme ou femme et en fonction de la place occupée dans la société. Nous avons relevé dans le tableau ci-dessous quelques mots ou expressions issus des langues africaines qui désignent l'homosexualité, les personnes, etc. Cette liste non exhaustive présente à la fois les mots, les peuples qui emploient le mot, les pays et les significations en langue français...

Mots ou expression	Langue ou peuple	Pays	Traduction en français
<i>epanga</i>	Hereros	Afrique australe	amoureux homosexuel
<i>okutunduka</i> <i>vanena</i>	Hereros	Afrique centrale	monter les garçons (pédérastie masculine)
<i>kufira</i>	kiswahili	Tanzanie	pénétration anale passive
<i>shoga</i>	kiswahili	Tanzanie	partenaire réceptif
<i>ji'gele ketön</i>	Bafia	Cameroun	relation anale homme-homme
<i>Hanisi</i> ou <i>kanith</i>	kiswahili	Zanzibar (Tanzanie)	pénétration anal au sens réceptif
<i>eshengi</i>	Ovambos	Namibie + Angola	homme efféminé qui subit des relations sexuelles anales passives
<i>bakhonchana</i>	Bantou	Afrique du sud	homme qui offre des faveurs sexuelles à un autre homme en échange d'argent

<i>okulikoweka</i>	Wawihé	Angola	rappports sexuels male-male ou femelle-femelle
<i>adofuro</i>	<i>Yoruba</i>	Nigeria	homosexuel
<i>aponji</i>	<i>Wawihé</i>	Angola	l'amoureux dans une relation entre personnes de même sexe
<i>omututa</i>	Wawihé	Angola	l'activité ou la passivité dans la pratique du sexe anal
<i>kuswerana</i> <i>nk'imbwa</i>	kirundi	Burundi	faire l'amour comme des chiens
<i>kulambana</i>	<i>kulamba</i>	Zanzibar (Tanzanie)	pratiques lesbiennes
<i>dan kashili</i>	Haoussa	Nigeria	homosexualité masculine
<i>K'wazo</i>	Haoussa	Nigeria	le pédicon ou le partenaire insertif
<i>baja</i>	Haoussa	Nigeria	le partenaire réceptif
<i>goor-jigeen</i>	Wolofs	Sénégal	homme-femme
<i>djégué</i>	Bambaras	Mali	poisson
<i>sarimbavy</i>	Malgache	Madagascar	femmelette

Tableau 01 : Mots utilisés pour désigner les homosexuels dans les langues africaines³⁴

Bien que des mots existent dans plusieurs pays pour désigner l'homosexualité, « *les langues traduisent seulement les actes avec précision, mais ne disent pas s'il s'en suit une logique identitaire pour les parties prenantes³⁵* ». L'investissement identitaire n'étant pas évoqué, il est aussi difficile de savoir comment ces individus sont perçus. Entre autres, nous observons de façon évidente que l'homosexualité masculine est beaucoup plus abordée que celle féminine. Est-ce à dire que le lesbianisme était moins toléré à tel point qu'elle soit

³⁴ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit., BROQUA, Christophe (2008), op.cit.

³⁵ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit..

quasi-inexistante dans les langues ? Ou bien la pratique était pratiquée en cachette ce qui conduit à son invisibilisation ? Ou encore elle n'est pas considérée comme anormale ?

Nous pouvons à ce niveau dire que si les pratiques sexuelles ont une traduction dans les langues, elles existent dans la réalité sociale et ne relèvent pas d'un mythe. Gueboguo estime alors que « *si ces pratiques sexuelles entre personnes de même sexe sont dites, c'est qu'elles existent "sous forme de catégories de perception, de principes de vision et de division"*³⁶ *socio-sexuelles dans ces groupes*³⁷ ».

De nos jours, avec la mondialisation et surtout la visibilité accrue de l'homosexualité dans les médias, les jeunes utilisent des formulations pudiques et/ou de l'argot pour désigner les personnes homosexuelles. L'utilisation de l'argot peut servir de signe de reconnaissance, renforce le sentiment d'appartenance de l'individu au groupe et lui permet de construire et d'affirmer son individualité. En Afrique de l'Ouest, plus précisément en Côte d'Ivoire par exemple, les gays sont communément appelés *woubi* ou *poisson* et les lesbiennes, *yorci*. Au Togo ils sont surnommés *je m'assume*, *adôwè*, pépé (pédé) ou *lélé* (lesbienne). Au Cameroun, en Afrique centrale, il n'est pas rare d'entendre traiter un(e) homosexuel(le) de *brouteuse de gazon* ou *mvoye* (terme utilisé pour désigner les lesbienne, qui signifie *se sentir bien dans sa peau*). Dans l'arabe maghrébin, les marocain appellent *zamel* les homosexuels, ce qui veut dire « animal, collègue, compagnon ». En Algérie, le terme le plus courant est *nakch* pour désigner les gays. On emploie aussi *kerika* dans le sens de *femmelette*. Les Tunisiens parlent de *miboun*. Les homosexuels égyptiens utilisent les mots *barghal* et *kodyana* pour décrire leur rôle sexuel, actif ou passif.

Par ailleurs, les homosexuel(le)s semblent absent(e)s de certains lexiques africains. Toutefois, on les retrouve dans des traditions, des formes de socialisation et des rituels initiatiques...

L'homosexualité dans les rites

Un rite est une pratique sociale codifiée, de caractère sacré ou symbolique, destinée à susciter l'engagement émotionnel des participants au service d'une même attente ou dans le cadre d'un culte. Le rite est souvent une pratique solennelle et s'entoure d'une symbolique. Il constitue le ciment des groupes humains et permet de marquer d'une façon stable les passages importants de la vie avec leur entrée et leur sortie. Sur le continent, les rites initiatiques sont

³⁶ BOURDIEU, Pierre (1987), *Choses dites*, Paris, Minuit, Coll. « Le sens Commun », p. 69.

³⁷ GUEBOGUO, Charles (2006), *op.cit.*.

courants chez presque tous les peuples. Même si certains tendent à disparaître de nos jours, avec la modernisation, ils restent ancrés dans les esprits. Très souvent, ils scellent le passage à la vie adulte, marquent la naissance, la séparation, etc. Symboles, danses, marquages corporels, sacrifices, récits, musiques, consommations d'aliments et chants, tant de choses qui font partie des rites...

Chez certains peuples africains, il apparaît parfois des pratiques homosexuelles. Servant à transformer le statut social des individus, la pratique rituelle de la sodomie était courante et était socialement interprétée comme rendant les jeunes hommes plus vigoureux. Elle est observée par exemple lors du rite marquant le passage de l'adolescence à l'âge adulte chez les Beti du Cameroun appelé « SO »), ou alors à initier les individus à l'art de la guerre (les Siwans en Libye) ou encore renforcer la cohésion sociale d'un groupe³⁸. Chez les Bantou, la circoncision était pratiquée à l'adolescence. Les jeunes garçons sont souvent isolés loin du village, seuls avec les gardiens des loges. Gueboguo remarque que « *les garçons restaient nus durant toute la première phase de l'initiation ou ils recouvraient la santé après la circoncision. Pendant cette période de cicatrisation post-circoncisionnelle, ils s'occupaient en jouant avec les pénis des gardiens des loges initiatiques : les vilombola ou avec ceux de leurs assistants, les tulombolachika. Cela était considéré comme accélérant la cicatrisation et partant la guérison, et les initiandus ou novices espéraient aussi qu'en le faisant, leurs propres pénis, s'accroîtraient*³⁹ ».

L'homosexualité serait aussi une étape à franchir si l'on souhaite devenir riche. Cette mentalité s'est élargie dans les grandes villes également car c'est aussi un moyen pour rencontrer des blancs ou pour sceller des pactes. Ainsi, au Cameroun, les homosexuels pensent que l'homosexualité est source d'enrichissement, de capitalisation économique pour devenir riche matériellement. En effet, chez les Pangwé, groupe Fang du Cameroun, Gabon et de la Guinée Equatoriale, l'homosexualité était vue comme *une médecine de richesse*. Le sociologue Gueboguo estime que « *cette richesse était transmise du partenaire réceptif, le pédiqué, vers le partenaire insertif, le pédicon, dans une relation pénio-anale*⁴⁰ ». Au-delà de la richesse que l'homosexualité ou le rapport pénio-anal entre des hommes est supposé favoriser, certains jeunes initiés sont censés acquérir du pouvoir et de la puissance à travers

³⁸ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

³⁹ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

⁴⁰ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

cette pratique. En effet, durant les rituels chez les Fang, le fluide séminal est considéré comme un moyen de diffuser du pouvoir. Ainsi, « *le sperme, transmis oralement ou analement, représente la voie symbolique de la diffusion du pouvoir*⁴¹ ». Ces relations d'autres parts sont symboliques car chez d'autres peuples, la pratique permet de dérober des secrets, acquérir des connaissances. Toutefois André Rauch remet en cause cette image symbolique et trouve dès lors que ces initiations « *ne sont pas seulement symboliques, elles introduisent réellement le garçon dans la société*⁴² ».

Du côté des femmes, on note auprès des peuples Beti et Bassa (Cameroun), une pratique rituelle qui est placée sous le signe de la fécondité, la vie, la fertilité, la protection. D'après ses adeptes, ce rite appelé *mevungu* était présenté comme la « *célébration du clitoris et de la puissance féminine*⁴³ » et « *comportait des danses qui, parfois, auraient mimé le coït et dans lesquelles les initiées ménopausées auraient joué le rôle masculin*⁴⁴ ».

Cependant, bien que les sources de l'homosexualité soient très peu connues et n'informent pas suffisamment sur l'acceptation de la pratique. Toutefois, Gueboguo défend que chez les Gangellas d'Angola, « *les relations relations amoureuses entre personnes de même sexe étaient littéralement instituées*⁴⁵ ». Il faut noter que du côté des femmes les traces sont moindres. Nous trouvons que cela pourrait être dû au contrôle de la sexualité qui est plus fort chez les jeunes filles. De plus, avec l'excision qui est très souvent prégnante dans les régions reculées d'Afrique, les filles sont condamnées à rester vierge jusqu'au mariage ; au au risque de déshonorer la famille et de ne pas trouver de mari. En plus de cette virginité contrôlable, les rôles de genre attribués aux femmes sur le continent, les placent dans une idéologie de reproduction et occultent le plaisir charnel. Ainsi, « *les filles ne subissent pas ces influences sexuelles, car elles sont plus étroitement surveillées. En effet, au même moment, il est strictement interdit aux filles d'avoir les relations sexuelles avec le sexe opposé. C'est la*

⁴¹ CORRAZE, Jacques (1994), L'homosexualité, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 4^e édition. p. 19.

⁴² RAUCH, André (2000), Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine, Paris, Hachette, coll. « Histoires », p13.

⁴³ P., LABURTHE-TOLRA, Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion Beti, Paris, Karthala, 1985, p327 ; « Le Mevungu et les rituels féminins à minlaaba » in, J.,-C., BARBIER (sous la dir de), Femmes du Cameroun Mères pacifiques, Femmes rebelles, Paris,

⁴⁴ OMBOLO, Jean Pierre (1990), Sexe et société en Afrique. L'Anthropologie sexuelle beti : essai analytique, critique et comparatif, Paris, l'Harmattan, p 119.

⁴⁵ GUEBOGUO, Charles, (2006), op.cit.

raison pour laquelle l'homosexualité était beaucoup plus répandue parmi les jeunes, les garçons entre eux, et les filles entre elles⁴⁶ ».

Finally, on constate que ces rites et initiations pour la plupart, sont perçus comme un moyen de transmettre aux initiés une richesse sociale, du savoir, de la puissance ou du pouvoir. Il y a dès lors une image idyllique et symbolique qui entoure la pratique. Aussi, l'homosexualité est pratiquée de manière ponctuelle. Revêt-elle simplement qu'un caractère symbolique ou y a-t-il une recherche du plaisir charnel ? Outre sa présence dans les cours et son intégration dans les rites initiatiques, l'homosexualité est aussi observée dans les classes d'âge. Chez les Gangellas par exemple, *« un jeune garçon circoncis et non marié, d'environ dix huit ans, pouvait décider de vivre avec un autre de douze ans qui lui plaisait, en allant rencontrer ses parents et faire la demande officielle de vivre avec lui comme katumua. Il donnait alors aux parents comme présent une vache, des vêtements ou de l'argent. Si le parent acceptait, les deux étaient socialement reconnus comme vivant en relation. Plus tard, le mariage du plus grand ne changeait littéralement rien à la relation, car il pouvait alternativement avoir des rapports sexuels entre sa femme et son katumua, jusqu'à ce que le plus jeune grandisse et désire aussi se marier ».*

Dans l'histoire de l'Afrique, l'homosexualité apparaît beaucoup plus comme un moyen de contrôle de la sexualité et une forme de *« compensation de la présence féminine ou masculine⁴⁷ »*. Malgré ces traces de l'homosexualité dans les pays d'Afrique, aujourd'hui encore, une partie de la littérature sur l'homosexualité en Afrique s'emploie à répondre au déni de son existence. Pendant longtemps, l'idée d'une Afrique purement hétérosexuelle a dominé et *« aujourd'hui encore, une partie de la littérature sur l'homosexualité en Afrique s'emploie à répondre au déni de son existence⁴⁸ »*. Cependant pour l'anthropologue français Christophe Broqua (2012) , un événement majeur a permis de lever le voile sur l'homosexualité. Pour lui *« l'histoire de la recherche et des mobilisations liées au sida atteste à elle seule la force de cette occultation, la question de la transmission homosexuelle du VIH*

⁴⁶K. FALK (1923), "Homosexuality among the Negroes of Cameroon and a Pangwe Tale", in, Archiv für Anthropologie, p.152.

⁴⁷ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

⁴⁸ MSIBI, Thabo (2011), « The Lies We Have Been Told : On (Homo) Sexuality in Africa », Africa Today, vol. 58, n° 1, p. 55-77

*en Afrique n'ayant pas été posée pendant les vingt premières années d'épidémie*⁴⁹ ». Comment le SIDA a-t-il propulsé la visibilité de l'homosexualité dans l'espace public ?

Une minorité rendue visible grâce au SIDA

Au siècle actuel, les études ont prouvé que l'homosexualité n'est pas une déviance. Toutefois, dans le contexte africain assez particulier, nous ne pouvons parler des minorités sexuelles sans faire appel à plusieurs domaines centraux : culture (tabou), religion (péché), politique (loi), santé (SIDA), etc. En effet, avec le virus du SIDA, « *la séropositivité vient redoubler le stigmatisme de l'homosexualité*⁵⁰ ». La maladie se présente dès lors comme le calvaire des homosexuels africain. Dans ce cadre, C. Broqua indique que « *les recherches qui se sont finalement développées au cours de la dernière décennie, notamment dans le contexte du sida, ont généralement porté sur les personnes homosexuelles*⁵¹ ». En effet, dans presque tous les pays du monde, le SIDA a été un facteur important dans la visibilité de l'homosexualité dans l'espace public. Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) représentent une population clé de l'infection par le VIH, notamment dans les pays d'Afrique.

Avec l'apparition du virus en 1980, la communauté internationale se questionnait sur la forte prévalence du VIH chez les Africains. Différents auteurs, à l'instar de Michel Kamanzi (2004) identifient différents facteurs explicatifs de la maladie : la pauvreté, le poids de la tradition, l'instabilité politique et les conflits armés, les influences extérieures, l'organisation politique et sociale⁵². Certaines pratiques récurrentes au sein des populations ont été identifiées comme pouvant être la cause de la forte prévalence du virus : le lévirat, le sororat, la polygamie, l'excision, les scarifications, l'allaitement des enfants par une autre femme que leur mère, exposent dangereusement à la contamination par le VIH⁵³. En effet, avec les politiques d'invisibilisation de l'homosexualité en Afrique, l'affirmation du caractère étranger de cette orientation sexuelle est encore plus répandue. Ainsi, « *la voie la plus commune de transmission du VIH en Afrique subsaharienne étant la voie hétérosexuelle,*

⁴⁹ BROQUA, Christophe (2012). L'émergence des minorités sexuelles dans l'espace public en Afrique. Politique africaine, 126, 5-23. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/polaf.126.0005>

⁵⁰ BROQUA, Christophe (2008). Africains homosexuels et sida : Le silence enfin rompu. 4.

⁵¹ BROQUA, Christophe. (2012), op.cit., p. 5-23.

⁵² KAMANZI, Michel (2004). Le sida en Afrique, un défi à la solidarité internationale. Laennec, 52, 18-31.

<https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/lae.044.0018>

⁵³ KAMANZI, Michel. (2004), op.cit., p.18-31

certaines explications, souvent entachées de stéréotypes et de préjugés, ont privilégié la piste de la sexualité des africains – sexualité qui serait tellement différente de celles des autres peuples du monde qu'elle les exposerait davantage au sida⁵⁴ ». Au rang de ce que l'auteur qualifie de sexualité différente, nous avons le multipartenariat sexuel et les relations extra-maritales ; des pratiques présentes sur d'autres continents. Ce cliché, longtemps soutenu par la colonisation, a participé à la stigmatisation des communautés homosexuelles.

En 2000, avec 4,2 millions de personnes infectées, l'Afrique du Sud est le pays du monde qui compte le plus grand nombre d'individus vivant avec le VIH/SIDA et la croissance de l'épidémie y est l'une des plus rapides du globe⁵⁵. En effet, ce pays rassemble une forte communauté d'homosexuels et dès l'identification des premiers cas de SIDA en 1981, les discriminations envers les homosexuels se sont accentuées en Afrique du Sud, pays où le virus avait une forte prévalence. La question des hommes ayant des pratiques homosexuelles en Afrique avait émergé lors de la conférence de Bangkok sur le SIDA, en 2004⁵⁶. Pourtant, d'après la recherche de Patrick Awondo et al. (2013), *« au cours des années 1990 et 2000, des organisations de défense des minorités sexuelles ont été créées (plus ou moins officiellement) dans bien des pays africains, cependant plus nombreuses dans le monde anglophone que dans le monde francophone, où la plupart sont apparues dans les années 2000 à la faveur du contexte de la lutte contre le sida, mais en poursuivant parfois en même temps un objectif de lutte contre la stigmatisation voire de défense des droits humains⁵⁷ ».*

Les premières organisations de soutien aux minorités sexuelles ont commencé à voir le jour avec l'apparition du virus. En effet, *« ce tollé a été renforcé par la rapide croissance des organisations LGBT sur le continent, qui profitaient d'un accès plus important aux fonds de la lutte contre le sida, à travers la catégorie dite MSM⁵⁸ ».* Cette visibilité a rendu possible la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles formes de mobilisations, contribué à une montée en puissance de la rhétorique homophobe et renforcé les interventions sur les droits humains venant de l'extérieur⁵⁹... En outre, le SIDA a notablement renforcé le sentiment

⁵⁴ KAMANZI, Michel. (2004), op.cit., p.18-31

⁵⁵ Le VIH/SIDA en Afrique. (s. d.). Consulté 20 mai 2022, à l'adresse https://www.un.org/french/ga/sida/fs_africa_f.htm

⁵⁶ BROQUA, Christophe. (2008), op.cit.

⁵⁷ BROQUA, Christophe (2012), op.cit., p. 5-23

⁵⁸ AWONDO, Patrick, GESCHIERE, P., REID, G., JAUNAIT, A., Le RENARD, A. & MARTEU, É. (2013). Une Afrique homophobe : Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud. *Raisons politiques*, 49, 95-118.

⁵⁹ AWONDO, Patrick et al. (2013), op.cit., p. 95-118.

anti-homosexuel. Le gouvernement ougandais par exemple a prétexté que les ONG promouvaient l'homosexualité et « *le discours déployé pour parler du sida en termes de symptôme de décadence sociale et de turpitude morale est utilisé pour attiser le ressentiment public contre les gays et les lesbiennes. Cela suggère que l'homophobie croissante peut être comprise en partie comme une réaction indirecte aux ravages du sida*⁶⁰ ». Malgré cette stigmatisation, la mobilisation collective autour des minorités a touché beaucoup de pays d'Afrique anglophone (1990), s'est ensuivi une décennie plus tard ceux d'Afrique francophone.

Le VIH a beaucoup favorisé la clandestinité des relations homosexuelles et a augmenté une « *hostilité généralisée contre l'homosexualité en Afrique*⁶¹ ». Malgré l'hégémonie coloniale qui tend à nier l'existence de cette pratique, le mythe de l'absence de l'homosexualité à travers l'histoire en Afrique est petit à petit remis en question. Comme l'indique C. Broqua (2012) « *l'histoire de la recherche et des mobilisations liées au sida atteste à elle seule la force de cette occultation*⁶² ». Pour Michel Bourrelly, malgré la répression croissante « *le sida a été sans aucun doute l'activateur de cette homophobie, car l'infection à VIH à ses débuts a été fortement marquée par les contaminations en milieux homosexuels*⁶³ ».

Au terme de ce développement, nous avons tenté de donner un sens sociologique aux manifestations de l'homosexualité dans les sociétés africaines même si certaines sont sans investissement d'une identité homosexuelle. Bien que les observations des traces d'observations concrètes ont été relevées dans l'histoire, les pratiques rituelles, de cours, les éléments lexicaux ; l'affirmation du caractère étranger de l'homosexualité en Afrique est toujours dominante. Pour nous, le fait que les langues africaines vont jusqu'à désigner les termes et des spécificités ; cela prouve à suffisance que l'homosexualité n'est pas une orientation inventée par les blancs. L'épidémie du SIDA, quoique nourrissant l'homophobie a permis à minima de s'apercevoir que « *l'homosexualité est de tous les temps et de toutes les cultures, à des degrés et à des significations différents*⁶⁴ ». Loin d'être une construction mythique et tabou, la réalité est palpable, c'est « *l'homophobie plutôt que l'homosexualité qui*

⁶⁰ AWONDO, Patrick et al. (2013), op.cit., p. 95-118.

⁶¹ GUEBOGUO, Charles (2006), op.cit.

⁶² BROQUA, Christophe (2012), op.cit., p. 5-23.

⁶³ BOURELLY, Michel. (2015). 24. L'homosexualité n'existe pas en Afrique. Dans : Valéry Ridde éd., 30 idées reçues en santé mondiale (pp. 125-126). Rennes: Presses de l'EHESP.

<https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/ehesp.ridde.2015.01.0125>

⁶⁴ GUEBOGUO, Charles, (2006), op.cit.

*est une importation occidentale*⁶⁵ ». Sur le plan juridique, beaucoup d'Etats africains, pour mieux soustraire l'homosexualité du regard social, ont renforcé l'application des législations. Y a-t-il des pays africains qui autorisent des orientations sexuelles autre que l'homosexualité ? Sinon, quels risques encourent les homosexuels sur le continent ?

⁶⁵ AWONDO, Patrick, et al. (2013), op.cit., p. 95-118.

Chapitre 2 : L'homosexualité en contexte africain : un cadre légal flou

Bien que le sociologue Charles Gueboguo ait identifié des formes de socialisation et des rituels initiatiques au sein desquels fussent admises des formes d'homosexualité, la pratique populaire, ouverte et décomplexée de cette orientation ou inversion sexuelle, reste encore un affront ou un mythe en Afrique⁶⁶. Les lois sont votées par les gouvernements pour mieux réguler la société. En ce qui concerne l'homosexualité, les articles de loi criminalisant l'homosexualité ont souvent été copiés sur des lois de l'ancien pouvoir colonial (français et anglais). Au lendemain des indépendances en Afrique, la question des Droits de l'Homme a beaucoup pesé. Ainsi, dans cet élan, « *depuis les années 90, année entre autres de l' "émancipation" de plusieurs Etats Africains au jeu démocratique dont l'un des principaux fondements est la liberté (social de l'individu dans l'expression ; les choix politiques et idéologiques ; la religion ; la sexualité etc.), l'homosexualité comme orientation sexuelle et les homosexualités comme praxis dynamiques dans l'univers des sexualités se font plus visibles en Afrique*⁶⁷ ». Comme le pense Bourrelly « *les États décidèrent de renforcer l'application des législations jusqu'alors somnolentes et de livrer à la vindicte populaire les homosexuels en les rendant responsables de tous les maux*⁶⁸ ». Plusieurs arguments sont évoqués par le législateur pour maintenir les lois d'antan : préservation des mœurs, pratique contre les valeurs de la société, imposition du modèle occidental, caractère non-urgent, la société n'est pas prête.

Entre autres, certains Etats se plaignent de la pression des lobbies LGBT qui veulent dicter leurs lois. Ces lobbies s'inscriraient dans un *agenda homosexuel* qui viserait à prendre le contrôle sur la société pour mieux « recruter » de nouveaux membres, en particulier des enfants. Par ailleurs, la répression est forte dans certains pays au point où les activistes et même les politiciens ont peur de prendre la parole. Dès qu'un africain prend position pour défendre l'homosexualité ou faire appel à la tolérance, il est taxé automatiquement d'homosexuel. La peur est grandissante et les homosexuels vivent retranchés ou se cachent sous un faux semblant d'hétéronormativité. Pour l'anthropologue camerounais Patrick Awondo, une « *distinction dangereuse* » s'opère entre des occidentaux supposés « *tolérants* »

⁶⁶ KOUASSI, Marcel (2016). L'homosexualité en Afrique. Connaissances et savoirs.

⁶⁷ GUEBOGUO, Charles, (2006), op.cit.

⁶⁸ BOURRELLY, Michel (2015), op.cit., p. 125-126.

et des africains présumés « *foncièrement homophobes* ». Ce cliché qui est véhiculé contribue à accentuer la stigmatisation vis-à-vis de cette population.

L’Afrique du Sud, un pays modèle ?

Depuis le 27 janvier 2014, l'Europe est le seul continent où l'homosexualité est entièrement dépenalisée. En Afrique, en termes de législation, l’Afrique du Sud se positionne en tête de liste. Première à rendre l’homosexualité légale (1994) et à autoriser le mariage pour tous sur le continent (2006) , ce pays est le cinquième du monde et le premier pays africain à être gay-friendly. L’homosexualité a été soutenue par Desmond Tutu et Edwin Cameron, deux figures de proues de la lutte des droits humains sur le continent. Cependant, pour Awondo et al. (2013) l’expérience de la Nation arc-en-ciel comporte des limites car « *les courants d'opposition demeurent puissants et se font entendre [...] L'opposition au mariage entre personnes de même sexe est ainsi devenue une lutte symbolique autour de la culture, la tradition et l'authenticité*⁶⁹ ». En effet, quelques années après la légalisation de l’homosexualité, l’Afrique du Sud a du mal à assumer ses choix face à ses alliés africains par peur de briser les liens de solidarité qui l’unissent avec ses pairs africains. Lors de grands rassemblements internationaux sur la question LGBT, le pays affiche des positionnements ambivalents remettant en question les véritables aspirations et engagements du pays. Cette bipolarité est le fruit du fossé entre les idéaux de la Constitution et la vie quotidienne. La Nation arc-en-ciel s’est avérée être à l’avant-garde du combat pour la dépenalisation universelle de l’homosexualité mais depuis quelques années elle ne parvient pas à traduire son potentiel en influence et à affirmer son positionnement.

Une législation floue

En Afrique, l'homosexualité est largement criminalisée de façon officielle mais aussi officieuse dans plusieurs pays. Si la question de la sexualité en elle-même est peu abordée en famille, à l’école, dans les médias, les écrits scientifiques et même par les acteurs politiques ; l’homosexualité l’est encore moins. C'est surtout dans les années 2000 qu'elle devient un sujet de préoccupation populaire, souvent instrumentalisée par les autorités politiques et religieuses, et qui passe par des persécutions visant en particulier les jeunes hommes

⁶⁹ AWONDO, Patrick. et al. (2013), op.cit., p. 95-118.

homosexuels⁷⁰. Notons que les articles de loi criminalisant l'homosexualité ont souvent été copiés sur des lois de l'ancien pouvoir colonial. Certains pays africains ont des lois qui ne permettent pas de comprendre leur positionnement.

Ce flou juridique autorise toutes les interprétations possibles. Les tendances sont nuancées : décriminalisation, dépénalisation, illégalité, légalité que pour les femmes (Swaziland, Namibie, Zimbabwe, Namibie)... Aussi, certains pays imposent un âge donné à partir duquel on peut être homosexuel (21 ans). C'est l'exemple du Gabon, Madagascar, Bénin... En outre d'autres pays imposent des peines de prison, le paiement d'amendes, la lapidation, coups de fouet, peine de mort aux personnes qui ont des relations homosexuelles. Certains pays légalisent l'homosexualité mais le qualifient en même temps de "trouble à l'ordre public" (Mali). Aussi, les pays qui reconnaissent juridiquement l'homosexualité n'acceptent pas le mariage entre personnes de même sexe.

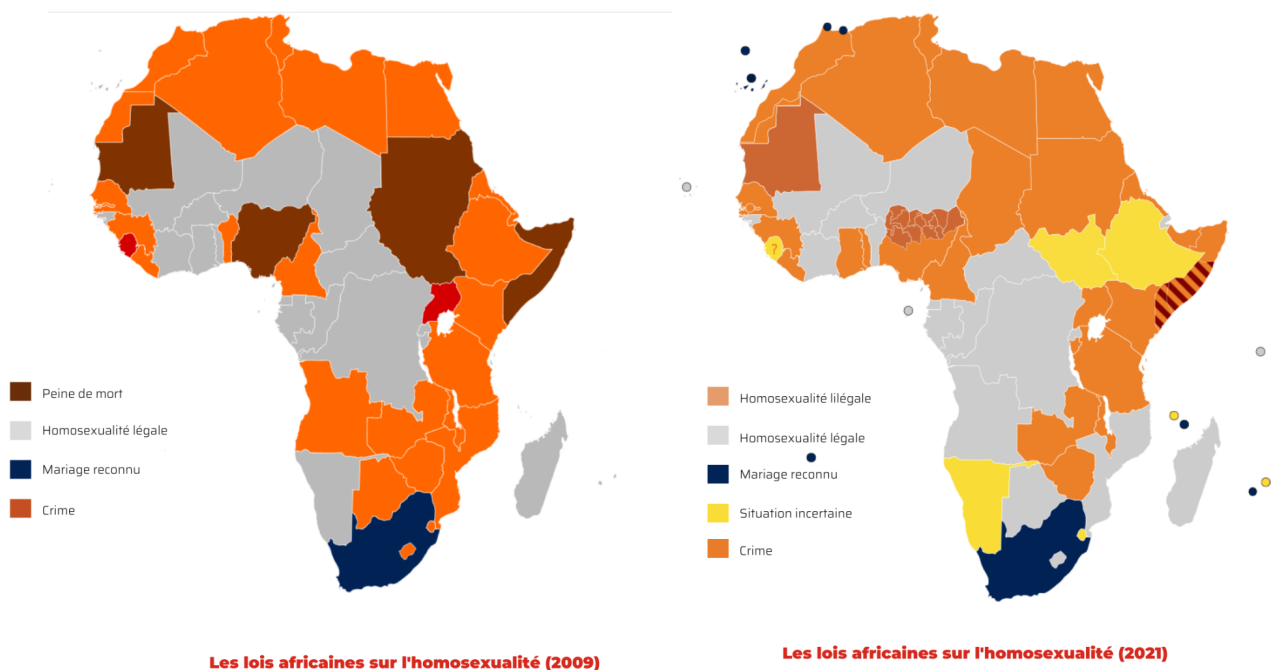


Illustration 01 : Cartes comparatives de l'évolution des lois sur l'homosexualité⁷¹

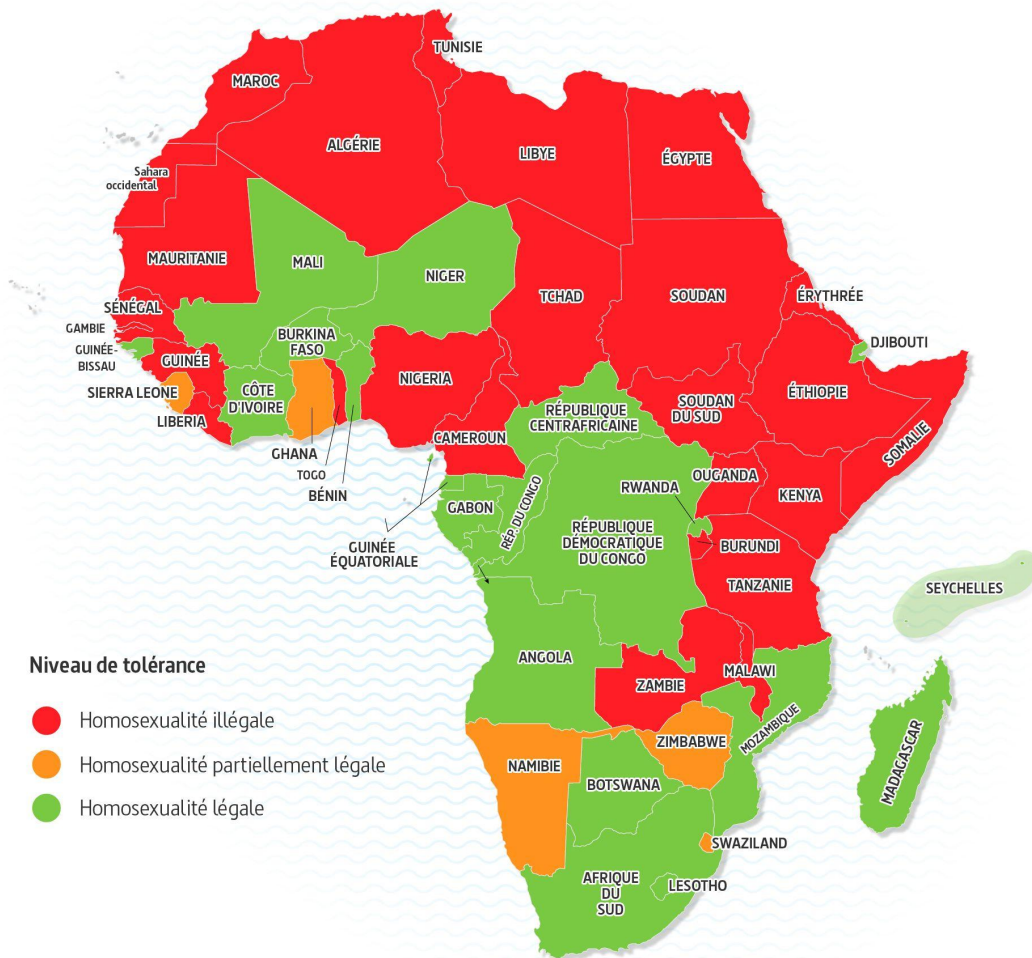
⁷⁰ Minorités sexuelles et de genre en Afrique. (2022). In Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Minorit%C3%A9s_sexuelles_et_de_genre_en_Afrique&oldid=193841980

⁷¹ Source : Lois concernant la sexualité homosexuelle en Afrique. Travail personnel de l'uploader, basé sur File:Blank Map-Africa.svg. Consulté 2 mai 2022, à l'adresse https://commons.wikimedia.org/w/index.php?title=File:African_homosexuality_laws.svg&offset=&limit=500#filehistory

Les arguments contre le refus d'accepter l'homosexualité juridiquement sont pluriels. Le Sénégal estime que le pays n'est pas prêt. En effet, avec une population à majorité musulmane, ce serait pour le pays un affront vis-à-vis de la religion d'accepter les homosexuels. En Côte d'Ivoire, certains députés contre le vote d'une loi portant sur l'orientation sexuelle, mettent sur le même plan zoophilie et homosexualité. Pour le député Auguste Dago, porte-parole du groupe Parlementaire Ensemble Pour la Démocratie et la Souveraineté (EDS) « *l'orientation sexuelle englobe dans sa définition l'homosexualité, la zoophilie, la pédophilie, etc. [...] Si cette loi est votée, elle entrainerait ipso facto la révision de celle relative au mariage dans un souci d'harmonisation. Dès lors, l'on assisterait désormais en Côte d'Ivoire à la célébration des mariages des homosexuels dans nos mairies et autres lieux dédiés*⁷² ». En reconnaissant le caractère “contre-nature” de l'homosexualité, les homosexuels sont donc mal perçus dans plusieurs pays d'Afrique. Ils sont agressés, mutilés, battus, décapités, harcelés. L'homosexualité est donc réduite à la clandestinité, obligeant soit ces personnes de s'exiler pour être libre soit de présenter être hétérosexuel et mener une double vie. Cette constatation est confirmée par le sociologue autrichien M. Pollak (1993) qui pense que « *toute cette situation voue plusieurs homosexuels en Afrique à « une gestion complexe de (leur) vie, (les) contraignant souvent à une double vie, voire à des vies multiples*⁷³ ».

⁷² Côte d'Ivoire : La nouvelle loi contre les discriminations exclut les personnes homosexuelles. (2021, novembre 11). TV5MONDE.
<https://information.tv5monde.com/afrique/cote-d-ivoire-la-nouvelle-loi-contre-les-discriminations-exclut-les-personnes-homosexuelles>

⁷³ POLLAK, Michael (1993) .Une identité blessée. Etudes de sociologie et d'histoire, Paris, Métailié, coll. « Leçons de chose », p.213.



Source : ilga.org

Illustration 02 : Carte d’Afrique détaillant les droits des homosexuels dans chaque pays d’Afrique⁷⁴

Plus de la moitié des pays africains considère l’homosexualité comme illégale. L’Afrique de Nord s’impose fortement. Les pays d’Afrique australe et centrale sont plus ou moins tolérants juridiquement. Les sanctions contre les homosexuels sont diverses et réparties un peu partout sur le continent : 27 pays répriment et condamnent l’homosexualité, 4 condamnent encore à la peine de mort des homosexuels, 40 pays sur le continent n’offrent pas de protection juridique pour les personnes LGBT. Les gouvernements sont conscients de la réalité homosexuelle toutefois, « certains pouvoirs africains ont adopté une politique de conspiration, de mutisme, dans le dessein de voir banni du réel ce qui est officiellement interdit et officieusement

⁷⁴ Carte proposée ARTE dans l'article "Afrique : Quels droits pour les homosexuels ?" (s. d.). ARTE. Consulté 2 mai 2022, à l'adresse <https://www.arte.tv/fr/articles/afrique-quels-droits-pour-les-homosexuels>
Carte interactive disponible ici : <https://view.genial.ly/5d011a5c50998d0f718ef38c/interactive-content-image-interactive>

praticué par certains acteurs sociaux⁷⁵ ». Traiter les africains d'homophobe serait déplacé car plusieurs paramètres rentrent en jeu, notamment la peur d'être taxé d'homosexuel. Il faudrait apporter un regard nuancé sur ce sujet brûlant qui divise.

La société africaine et l'homosexualité

Un sondage mené auprès de 50 000 personnes dans 33 pays d'Afrique entre 2014-2015 par Afrobaromètre⁷⁶ dresse un état des lieux des pays les plus tolérants vis-à-vis de l'homosexualité⁷⁷. Les résultats indiquent que l'Afrique du Sud (63%), le Cap-Vert (74%), le Mozambique (56%) et la Namibie (55%) sont beaucoup plus tolérants. La réponse était toute autre en Afrique de l'Ouest où les pays sont moins favorables.

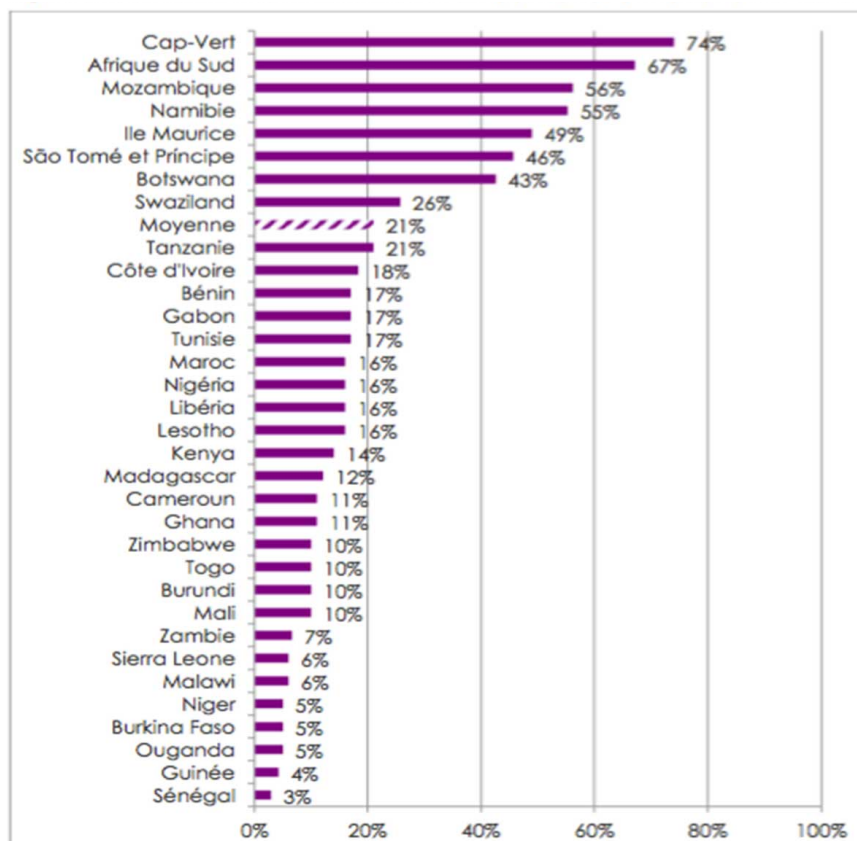


Illustration 03 : Tolérance envers les homosexuels dans 33 pays⁷⁸

⁷⁵ GUEBOGUO, Charles, (2006), op.cit.

⁷⁶ L'Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les attitudes du public envers la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes à travers l'Afrique.

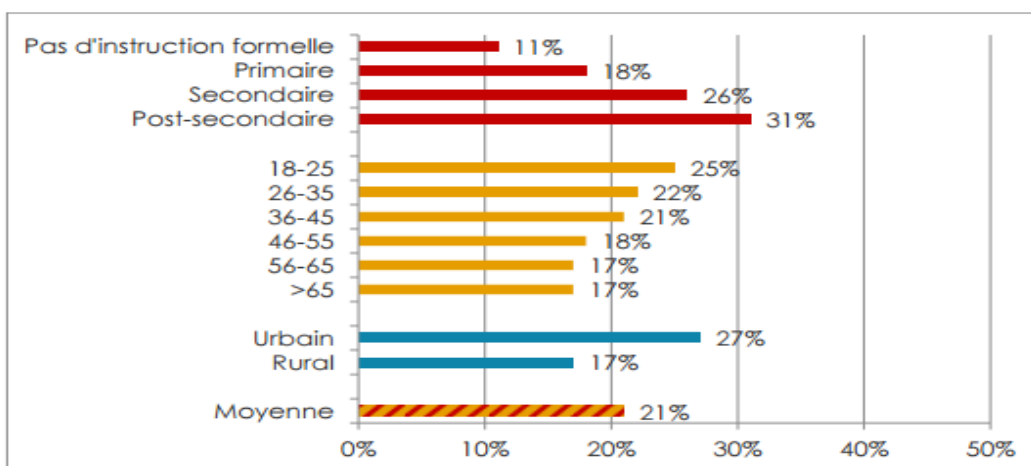
⁷⁷ La question de base est celle-ci : auriez-vous des objections à avoir des homosexuels pour voisins ?

⁷⁸ Afrique : Quels sont les pays les plus tolérants envers les homosexuels ? - têtú. (s. d.). <https://tetu.com/>.

Consulté 01 juin 2022, à l'adresse

<https://tetu.com/2016/03/02/afrique-quels-sont-les-pays-les-plus-tolerants-envers-les-homosexuels/>

Quoique cette enquête révèle que les africains soient peu tolérants envers les homosexuels, il faut noter que le niveau d'acceptation est croissant auprès des jeunes et des citadins. En effet, les données montrent une relation importante entre la tolérance envers les homosexuels et l'âge et le niveau d'instruction des répondants. Les populations urbaines enregistrent un niveau d'instruction plus élevé que le reste de la population, les jeunes étant plus présents au sein des villes africaines, ils sont beaucoup plus ouverts d'esprit. Par ailleurs, le directeur de cette enquête Boniface Dulani remarque que « sur le continent, 21% disent ne pas apprécier les personnes homosexuelles. En comparaison, seul un tout petit pourcentage dit ne pas apprécier les personnes d'une autre religion ou d'une autre origine ethnique. On est beaucoup plus tolérant des minorités religieuses et ethniques que des minorités sexuelles⁷⁹ ». Il prétend au même moment que plus un pays est religieux, moins il tolère les minorités sexuelles.



(% de répondants qui affirment qu'ils allaient aimer « fortement » ou « quelque peu » ou que cela ne serait « pas important » s'ils vivaient à côté d'homosexuels)

Illustration 04 : Tolérance envers les homosexuels par niveau d'instruction, âge et milieu de résidence (33 pays)

Les lois qui répriment cette orientation sexuelle, exposent la communauté homosexuelle à la stigmatisation et aux violences de tout genre. Dans la plupart des pays africains, les lois sur l'homosexualité ne semblent pas prêtes à bouger. Les avancées contre les persécutions se font rares et restent fragiles. Certains pays dépénalisent l'homosexualité mais ne les protègent pas. Usant d'une analogie avec

⁷⁹ Homosexualité : Des pays africains plus tolérants que d'autres, selon Afrobaromètre. (2016, septembre 14). RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160914-homosexualite-certains-pays-africains-beaucoup-plus-tolerants-autres>

les États-Unis des années 1970, le chercheur Christophe Broqua rappelle en citant l'universitaire Dennis Altman que la « *visibilité accroît l'hostilité*⁸⁰ ». Cette visibilité réelle dans les villes augmente considérablement la répression à l'encontre des homosexuels. Il apparaît ainsi que l'homosexualité en Afrique, bien qu'étant de plus en plus visible, n'est pas encore affranchie des contraintes. L'auteur déplore le manque d'étude sur la façon dont les homosexuels sont considérés en Afrique. Très peu d'études sont également menées dans les prisons, endroits où on rescence des cas d'homosexualité situationnelle due à la promiscuité et l'absence de partenaires de l'autre sexe. Aussi, des études statistiques plus récentes sur le sujet n'existent pas à ce jour pour constater s'il y a une évolution ou non de la tolérance envers les personnes homosexuelles.

⁸⁰ BROQUA, Christophe, (2012), *op.cit.*, p. 5-23.

Partie 2 : L'émergence d'un espace public sociétal lié à la question de l'homosexualité

L'homosexualité constitue une orientation sexuelle qui ne fait l'unanimité sur presque tous les continents. Malgré l'existence de pays "gay friendly", cette population n'est pas acceptée et/ou tolérée. En Afrique, la tendance est que les minorités sexuelles subissent une forme de répression. Les lois ne bougent pas mais les paroles se font entendre. Nous dirons en quoi l'homosexualité relève d'un problème public et comment cette réalité passe à travers les médias. Nous n'avons pas la prétention de réduire la construction des "problèmes publics" à une simple affaire médiatique mais de l'examiner sous l'angle des médias. Cette situation de conflit dénote aussi de la constitution d'un espace public.

Chapitre 3 : Une question en voie de construction publique

Durant les dernières décennies, plusieurs travaux ont été consacrés aux controverses liés à l'écologie, la santé publique, le genre, etc. Il en ressort que de nombreux chercheurs en SIC se sont emparés de ces sujets pour en faire leur domaines de recherche. Les interrelations entre cette discipline et les controverses ne sont donc plus à démontrer. Les crises écologiques par exemple en sont révélatrices... D'après Allard-Huver (2021) « *l'analyse des controverses environnementales s'inscrit précisément dans un sillon de recherche où la multiplicité des discours, des productions textuelles – au sens large de récit, images, vidéos, actions médiatisées –, des acteurs mobilisés et des enjeux soulevés (politiques, économiques, sociaux, culturels, etc.) se fait bien souvent dans un contexte de polarisation, voire d'affrontement idéologique entre des visions du monde devenues, en apparence, irréconciliables*⁸¹ ». Les espaces de crises suscitent ainsi donc l'intérêt des chercheurs. En outre, Walter et al. (2019) indique que « *les sciences de l'information et de la communication (sic) analysent les transformations de l'espace public démocratique, des formes de gouvernement et de la production de normes*⁸² ». Que dire alors de l'homosexualité ? L'observation de la situation africaine révèle que l'homosexualité crée des tensions. D'un point de vue scientifique, la structuration des événements qu'elle provoque s'apparente à celle de la notion dite de "problèmes publics". Au regard des nombreux problèmes auxquels l'Afrique est confrontée, l'homosexualité constitue un réel problème ? N'y a-t-il pas d'autres urgences (la pauvreté, la famine, le terrorisme) auxquelles il faut se consacrer ? Quid de la place des médias ?

L'homosexualité comme problème public

Qualifier l'homosexualité comme un problème public dans un contexte africain, parsemé par de conditions socio-politiques des plus complexes serait trop hasardeux. Certes, en se penchant bien sur la question, la notion de "problème public" pourrait bien convenir à la situation. Nous allons dans les lignes suivantes, essayer de démontrer cela.

⁸¹ ALLARD-HUVER, François (2021). « Ce que les SIC font aux controverses environnementales, ce que les controverses environnementales font aux SIC ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 21, Article 21. <https://doi.org/10.4000/rfsic.10215>

⁸² WALTER, Jacques et al. (2019), op.cit.

Pour le sociologue français Erik Neveu (1999), très étudiés par les chercheurs américains (Becker, Gusfield), l'approche des « problèmes publics » relève souvent d'une théorie constructiviste « où s'articulent sociologie, science politique et media studies, où se combinent les analyses des politiques publiques et celles de l'espace public⁸³ ». Les problèmes publics ne cessent d'émerger : la consommation de viande, la disparition des abeilles, la pollution, l'élevage des boeufs, l'avortement, GPA, les bébés sans bras, etc... Erik Neveu propose une définition qui suggère qu'un « *problème public (ou social problem) n'est rien d'autre que la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique*⁸⁴ ». Cette explication met en avant le fait que la notion de “problème public” suit un processus. Cette définition mérite d'être plus aboutie car on peut se questionner sur ce qui concourt à ce qu'un fait social quelconque puisse être érigé au rang de “problème public”. Nous considérons au vue des différents problèmes publics cités ci-dessus, que le fait social doit faire l'objet de critiques. Dans son article consacré au “problème public”, Elizabeth Sheppard-Sellam (2019) soutient qu'un « *problème public est loin d'être un fait objectif, mais plutôt le produit d'un processus de problématisation*⁸⁵ » ; en termes plus clairs, le fait en question doit être problématique. C'est justement ce que précise Jean-Gustave Padioleau (1982). D'après l'auteur, une situation peut être définie comme problématique dès lors qu'il est possible de constater un écart « *entre ce qui est, ce qui pourrait être et ce qui devrait être*⁸⁶ ».

En ce qui concerne l'homosexualité, il est clair que dans la société africaine, le sujet est loin de faire l'unanimité. Comme démontré dans le chapitre précédent, la répression et la haine envers cette population sont des plus manifestes. Bien que les homosexuels soient bel et bien dans l'espace public, on occulte leur présence car c'est un crime. L'homosexualité donne lieu à une multiplication d'interactions sociales et les homosexuels eux-mêmes ont constitué des formes collectives complexes⁸⁷. Désormais, l'homosexualité est mise en débat et provoque des réactions en termes d'action publique. Par ailleurs, cette orientation sexuelle est critiquée car considérée par la société comme ce qui n'a pas lieu d'être, voire un crime.

⁸³ NEVEU, Erik. (1999). L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons. *Études de communication*, 22, 41-58. <https://doi.org/10.4000/edc.2342>

⁸⁴ NEVEU, Erik. (1999), op.cit.

⁸⁵ SHEPPARD, Elisabeth (2019). Problème public. Dans : Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques*: 5e édition entièrement revue et corrigée (pp. 504-510). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0504>

⁸⁶ PADIOLEAU, Jean Gustave (1982). *L'Etat au concret*. Presses universitaires de France. p.25.

⁸⁷ DERICQUEBOURG, Régis (1985). *L'homosexualité comme phénomène social*. 11.

Vincent Dubois (2009) nous éclaire davantage sur la notion de « problème public » et propose 3 conditions⁸⁸ à remplir pour nommer un sujet comme tel. Selon lui, « *pour qu'un problème existe socialement, il faut disposer à son propos d'informations et des cadres pour les interpréter* ». Cette condition relève de la connaissance et justement dans le cadre de l'homosexualité, plusieurs études ont été menées ; attribuant un caractère déviant, une explication religieuse, ou le traitant d'orientation au même titre que l'hétérosexualité. La seconde condition « *renvoie aux normes sociales au regard desquelles une situation est définie comme problématique* ». En parallèle à notre sujet, les normes sociales reconnaissent que les relations hétérosexuelles, ce qui a même fait l'objet du code de la famille. Être homosexuel devient alors problématique au vue des normes précédemment établies. Il n'y a de déviance ou de problème que rapporté à une norme (Becker, 1985). La toute dernière « *réside dans la mobilisation d'acteurs pour que le problème devienne public* ». En complément, Erik Neveu ajoute que « *tout fait social peut potentiellement devenir un "problème social" s'il est constitué par l'action volontariste de divers opérateurs (Presse, Mouvements sociaux, Partis, Lobbies, Intellectuels...) comme une situation problématique devant être mise en débat et recevoir des réponses en termes d'action publique (budgets, réglementation, répression...)* ».

De ce qui précède, l'homosexualité répond clairement à ces éléments identifiés par Erik Neveu - répression, lois, presse, mouvements, et même lobbies... Ce sujet pénètre les arènes de débat public et les ordres du jour législatifs. L'homosexualité suscite des interventions à des niveaux différents : hommes politiques, médecins, législateurs, activistes, associations, militants, journalistes, autorités religieuses, etc. Entre autres, Richard Abel, Bill Felstiner et Austin Sarat (1991)⁸⁹ identifient, eux aussi, trois étapes dans la construction des problèmes publics :

- Naming : situation génératrice de conflit considérée comme une menace qu'il faut conjurer / définir une expérience comme une infraction
- Blaming : faire jouer une imputation de responsabilité et en faire un sujet de reproche
- Claiming : le reproche conduit enfin à un processus de réclamation publicisé sous la forme de demande de réformes et de remèdes.

⁸⁸ DUBOIS, Vincent. (2001.). *L'action publique*. 26.

⁸⁹FELSTINER, William, ABEL, Richard, SARAT, Austin, (1991), « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, n° 16, pp. 41-54.

Aucun fait social ne constitue un problème public a priori, et aucun problème public ne l'est par essence ni automatiquement. Ainsi, du point de vue de Muller et Surel (2000), le fait social doit transiter par « *une phase de problématisation au cours de laquelle un certain nombre d'acteurs vont être amenés à percevoir la situation comme "anormale" et vont la qualifier d'une manière particulière, qui peut être susceptible d'appeler l'attention d'un acteur public*⁹⁰ ». On peut donc déduire qu'un problème public est vu comme « *le produit d'un processus de problématisation*⁹¹ », une construction sociale. Pour Claude Gilbert et Emmanuel Henry (2012), plusieurs études montrent qu'un « *problème est pris en charge dans la mesure où il a été investi par des entrepreneurs de cause qui en ont fait un problème public, voire médiatique, imposant sa prise en charge aux acteurs institutionnels*⁹² ». Ainsi, ce qui était auparavant une situation méconnue, acceptée ou à laquelle des acteurs s'étaient résignés devient un problème sur lequel il est nécessaire, voire urgent, d'intervenir⁹³. À travers ces apports, nous remarquons que les auteurs mettent un accent particulier sur le rôle des acteurs. En effet, ces auteurs évoquent la question de la prise en charge du problème ; un élément essentiel auquel nous allons nous intéresser.

La sociologie de la “déviance” et le modèle de “la panique morale”

Plusieurs chercheurs ont mis en exergue le rôle clé des acteurs en proposant des modèles dont deux ont attiré notre attention. La sociologie de la déviance de Becker et Gusfield soutient qu'il existe des acteurs qui vont très souvent en croisade contre les déviances : les entrepreneurs de morale. On assiste dès lors à une forme de désignation ou d'étiquetage d'un phénomène et ces acteurs partant en croisade contre les déviances. Pour ces deux auteurs cités par Gilbert et Henry (2012) « *la déviance n'est plus réductible aux caractéristiques, substantielles, à la nature intrinsèque des actes pénalement réprimés mais à leur qualification comme actes délinquants par des agents sociaux disposant d'un pouvoir de produire des normes juridiques et des jugements moraux*⁹⁴ ». La déviance est donc un acte publiquement disqualifié, ce qui se rapporte justement à la situation de l'homosexualité dans

⁹⁰ MULLER, Pierre, & SUREL, Yves. (2000). L'Analyse des politiques publiques. Montchrestien. p. 57.

⁹¹ SHEPPARD, Elisabeth (2019), op.cit.

⁹² GILBERT, Claude & HENRY, Emmanuel (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53, 35-59.

<https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/rfs.531.0035>

⁹³ GILBERT, Claude & HENRY, Emmanuel (2012), op.cit.

⁹⁴ GILBERT, Claude & HENRY, Emmanuel (2012), op.cit.

les pays africains. Il y a une forme de remise en question de la morale et cette population constituerait une menace pour les valeurs.

Par ailleurs l'autre théorie des "paniques morales" développée par Stanley Cohen est encore très englobante. L'auteur défend ce qui suit : « *De temps en temps, il arrive que les sociétés soient en proie à des épisodes de panique morale. Une condition, un incident, une personne ou un groupe de personnes sont brusquement définis comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts ; ils sont décrits de façon stylisée et stéréotypée par les médias ; des rédacteurs en chef, des évêques, des politiciens et d'autres personnes bien pensantes montent au créneau pour défendre les valeurs morales ; des experts reconnus émettent un diagnostic et proposent des solutions ; les autorités développent de nouvelles mesures ou - plus fréquemment - se rabattent sur des mesures existantes ; ensuite la vague se résorbe et disparaît, ou au contraire prend de l'ampleur. Parfois l'objet de la panique est plutôt inédit et parfois, il existe depuis longtemps mais surgit soudain en pleine lumière. Parfois la panique passe et n'existe plus que dans le folklore et la mémoire collective ; d'autres fois elle a des conséquences plus durables et peut produire des changements dans les lois, les politiques publiques ou même dans la manière dont la société se conçoit⁹⁵ ».* Dans cette contribution de Cohen, il nous semble que les médias ont une place déterminante dans la construction des problèmes publics. Ils se situent au truchement de plusieurs stratégies. Ici, les acteurs ont un intérêt politique et on les qualifie d'entrepreneurs de causes ou claims makers (Felstiner et al.).

En résumé, nous pouvons dire que très souvent, pour qu'un fait de société accède au débat public, il y a un individu, un groupe de personnes ou un collectif qui s'accaparent le sujet. En fonction des situations, il peut s'agir de lanceurs d'alerte, d'entrepreneurs de causes ou de morales. Ce sont les entrepreneurs de cause ou claims makers qui construisent et mettent en avant ces problèmes sociaux. Toutefois, selon Blumer, il y aurait une nuance entre ces différents termes. Les claims makers auraient un intérêt personnel, les entrepreneurs de cause seraient engagés politiquement et les entrepreneurs de morale mènent une sorte de croisade. La contribution de ces auteurs évoquée dans ce travail suppose une forme de linéarité dans la construction des problèmes publics.

⁹⁵ COHEN, Stanley (1972). *Folk Devils and Moral Panics: The creation of the Mods and Rockers* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203828250>

La place des entrepreneurs de cause dans la construction des problèmes de publics

Tout au long de notre développement, nous nous sommes attelés à mettre en exergue le rôle des acteurs. Quel rôle les personnes concernées - les homosexuels - jouent-ils dans ce cas ? Sont-ils passifs ? Nous estimons que non. Cette construction pourrait être reconsidérée dans le sens inverse. En effet, même si la société africaine n'est pas favorable, il y a des activistes pro-LGBT qui émergent (avec l'aide des lobbies) et font bouger les lignes dans certains pays. Certes, leurs actions ne sont pas durables mais participent à minima à faire diminuer les croisades et favoriser leur tolérance. Certes, comme nous l'avons vu, la condition de formation d'un "problème public", c'est qu'il soit porté à la connaissance du public et défini comme porteur d'un péril immense. Dans ce cas-ci, l'homophobie que subit les personnes homosexuelles constituerait le "problème public". Pour l'heure, la société africaine ne pose pas ce regard sur la question.

Au rang des acteurs qui font émerger le problème de l'homosexualité en Afrique nous avons le plus souvent les autorités religieuses qui partent en croisade contre les homosexuels. Au Sénégal par exemple (tout comme dans beaucoup d'autres pays musulmans en Afrique), les imams sont très considérés et peuvent facilement accéder et influencer les arènes de débats. En effet Gusfield met justement l'emphase sur cette situation et insiste sur « *l'inégale capacité des groupes et individus à accéder aux arènes de débat public, introduisant la catégorie des "propriétaires de problèmes publics", définie comme l'ensemble des protagonistes qui, à un moment donné, bénéficient d'un accès routinisé aux instances politico-administratives qui gèrent un problème reconnu comme tel*⁹⁶ ». D'après leur recherches sur les politiques publiques en Afrique, Darbon & Provini (2018) « *le processus de politiques publiques en Afrique se caractérise par une sectorisation à la fois très ouverte et très limitée c'est-à-dire marquée par une grande diversité des acteurs qui interviennent mais aussi par leur inégalité flagrante de capacité dans la définition des enjeux, des problèmes, de l'agenda et des règles du jeu du secteur*⁹⁷ ». Ces contributions introduisent dès lors la question des "primary definers". En effet, en reprenant toujours l'exemple du Sénégal, nous pensons que certaines autorités religieuses détiennent un capital institutionnel qui les

⁹⁶ NEVEU, Erik (1999), op.cit.

⁹⁷ DARBON, Dominique & Provini, Olivier (2018). « Penser l'action publique » en contextes africains: Les enjeux d'une décentralisation. Gouvernement et action publique, OL7, 9-29.
<https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/gap.182.0009>

prédispose à ériger facilement la question de l'homosexualité au rang de "problème". Ils ont cette facilité à "réveiller" les problèmes.

Stuart Hall (1978) attire l'attention sur l'expropriation des problèmes publics par les *primary definers*. Cité par Neveu, il soutient que certains individus disposent d'un « *ensemble de ressources (moyens matériels, légitimité, possibilité d'offrir des scoops) qui leur permettent en temps normal de faire passer leurs données et leur vision des problèmes comme une forme de ce qui va de soi repris par les journalistes, de refouler d'autres approches*⁹⁸ ». Neveu admet donc en addition que le fait de mettre régulièrement en cause leurs informations comporte enfin des risques sérieux de rétorsion pour la rédaction qui s'y risquerait. Cependant, Phillip Schlesinger (1990) estime que "les primary definers ne sont pas immuables et les outsiders peuvent créer des situations qui leur donnent accès aux médias (Act Up, Greenpeace).

Nous avons ici compris que les problèmes publics sont construits, c'est-à-dire ne deviennent tels que par l'action de groupes ou d'individus qui les désignent, alertent des publics et des autorités, proposent des mesures. En tenant compte des "problèmes publics" soulevés lors des dernières décennies, nous retenons que cette notion implique plusieurs choses : alertes, discussions, mise en œuvre de mesures, apports de solutions, réduction des impacts (à travers des politiques publiques). Il n'y a pas de problèmes publics sans l'action de claim-makers, que l'on pourrait aussi appeler "entrepreneurs de causes", dont l'identité éclaire souvent leur rapport au problème potentiel.

Publictionnaire se basant sur les travaux scientifiques nous éclaire sur quelques nuances dont il faut tenir compte pour traiter cette notion. En effet, la probabilité d'émergence d'un problème public n'est pas une résultante mécanique du nombre de personnes qu'il affecterait, ni du total des dommages matériels ou des souffrances humaines qu'il peut engendrer. Pour Erik Neveu (1999), « il n'existe pas de lien mécanique entre l'importance « objective » d'un fait social et sa percée en tant que "problème" ». Aussi, le propre des problèmes publics, c'est aussi de condenser des lignes de fracture, de réactiver l'Histoire. Il n'y a pas de problèmes publics sans l'action de claim-makers, que l'on pourrait aussi appeler "entrepreneurs de causes", dont l'identité éclaire souvent leur rapport au problème potentiel. Néanmoins, nous

⁹⁸ NEVEU, Erik. (1999), op.cit.

estimons que la visibilité croissante des questions liées à l'orientation sexuelle est inséparable dans de nombreux pays de leur valeurs sociales. Neveu (1999) remarque après son analyse de l'étude de Hilgartner et Bosk (1988) qu'une « *culture peut fonctionner comme un filtre laissant plus ou moins passer des problèmes selon leur adéquation à des croyances et mythes socialement partagés*⁹⁹ ». Par rapport à notre sujet, l'homosexualité est justement traitée différemment d'une culture à une autre, voire même en fonction du seuil de développement qui très souvent induit de nouveaux enjeux.

Neveu (2015) nous met en garde sur le traitement des problèmes publics dans le cadre d'une recherche. Il précise que faire la sociologie des problèmes publics ce n'est pas descendre dans l'arène, distribuer bons points et accusations d'imposture. C'est analyser l'activité des claims-makers et de leurs opposants. C'est saisir leurs stratégies, leurs rhétoriques, c'est expliciter la manière dont ils cadrent un problème, proposent des solutions pour y répondre¹⁰⁰. En ce qui concerne notre sujet et bien d'autres (Me too) on se rend compte que tout ce qui est de l'ordre du privée peut émerger ou être traité comme un enjeu public. Les études sur la sociologie des "problèmes publics" relèvent que les politiques publiques y constituent la réponse la plus tangible. Bien de fois, certaines institutions peuvent aider à hiérarchiser et cadrer les problèmes publics, à définir les façons d'y répondre, tantôt de façon largement cosmétique, tantôt plus effectivement¹⁰¹.

⁹⁹ NEVEU, Erik (1999), op.cit.

¹⁰⁰ NEVEU, Erik (2015), Sociologie politique des problèmes publics, Malakoff, A. Colin.

¹⁰¹ NEVEU, Erik (1999), op.cit.

Chapitre 4 : La médiatisation de l'homosexualité

La sociologie de la construction des “problèmes publics” s’intéresse non seulement au rôle des acteurs mais aussi à la place des médias dans ce processus. En y prêtant attention, nous passons de la publicité (usage de la “raison”) à la publicité (médias). Pour Delforce et Noyer (1999), « si les médias - quels qu’ils soient - ne constituent pas forcément un espace indispensable de cette publicisation, l’observation des actes de constitution des problèmes publics amène à constater qu’ils contribuent grandement à la construction des enjeux publics de nombre de questions¹⁰² ». Même si nous croyons que les publics ne sont pas passifs, les médias sont un lieu qui influencent la perception de ces derniers. Les mises en scènes, les discours, les décors, les informations, tant d’éléments qui participent au positionnement des citoyens dans les sociétés démocratiques. Peter Dahlgren (1994) l’a justement remarqué et insiste sur le fait que « les moyens de communication de masse participent à l’information des citoyens sur le monde et à l’élaboration de leur prise de positions¹⁰³ ». Quel rôle jouent les médias dans la construction d’un “problème public” ? Dans le cas de l’homosexualité, nos observations nous éclairent sur l’éclosion des paroles et les questionnements que ce sujet suscite.

La place des médias en Afrique

Plus grand secteur rentable après le luxe, les médias influencent la construction des problèmes publics. Ils participent notamment à activer et encadrer l’émergence de ces problèmes. Entre les interventions des acteurs et la transformation des problèmes en politiques publiques, les médias sont aux croisements de plusieurs stratégies. Leur engouement pour une problématique donnée dans la société propulse grandement ce sujet. L’Afrique est longtemps, sinon continue par l’être, dépendante des flux importés. Même si nous observons un relatif délaissement des contenus nationaux par les citoyens eux-mêmes, « *les médias en Afrique noire sont le résultat d’un transfert de technologie*¹⁰⁴ ». Cet héritage a donc laissé place à une facilité de pénétration de contenus étrangers sur le continent. De nos jours, les termes thématiques abordés dans de nombreux pays sont critiqués. Entre les médias

¹⁰² DELFORCE, Bernard, & NOYER, Jacques (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale. *Études de communication*, 22, 13-40.

<https://doi.org/10.4000/edc.2341>

¹⁰³ DAHLGREN, Peter (1994), « L’espace public et les médias. Une nouvelle ère ? », *Hermès, La Revue*, p. 29.

¹⁰⁴ TUDESQ A. Jean (1999), *op.cit.*, p. 3

d'informations qui proposent des contenus polarisés et les médias de divertissements dont l'image régresse, les pays africains ont tout de même commencé à investir dans le secteur médiatique.

Pendant longtemps, « *le rôle que jouent les médias transfrontières dans les pays du Tiers Monde a souvent été appréhendé à l'aune des risques qu'ils recèlent pour l'identité ou la culture nationale. Il a par contre rarement été considéré sous l'angle de leur potentiel caractère stratégique dans ceux de ces pays dont le régime, jaloux de son monopole politique, s'efforce d'exercer un strict contrôle sur les moyens d'expression locaux*¹⁰⁵ ». Notons-le, en Afrique, les médias ont participé à la libération des populations à l'orée des indépendances. Ceux-ci, ont pris le contrôle des médias pour exprimer leur mécontentement. Les dirigeants africains ont eux aussi, à l'aide des médias d'Etats, redoré leurs images et montrer à la communauté internationale leur positionnement. Un seul discours est donc transmis. Toutefois, avec les crises socio-politiques croissantes, on assiste à un pluralisme politique qui impose la création des médias privés. Ainsi, du point de vue de la politique, la démonopolisation de l'audiovisuel s'apparente à une avancée démocratique pouvant se traduire par une plus-value démocratique au sein de l'espace public médiatique au sens habermassien du terme et garantir un accès équilibré aux médias.

Le rapport entre la libéralisation et le pluralisme semble dès lors admis de facto, surtout quand il s'agit des médias. L'existence de plusieurs médias favoriserait la liberté d'expression qui constitue la condition sine qua non de l'exercice démocratique. Au-delà de cette remarque, ce rôle des médias est critiqué vu que dans plusieurs pays, l'audiovisuel a démontré son incapacité à maintenir la démocratie. Acteur clés de la démocratie, le média a tout de même joué « *un rôle prépondérant dans l'aggravation de la crise sociopolitique*¹⁰⁶ », un fait social problématique. Aussi, Charles Gueboguo a identifié la crise comme un facteur explicatif de la visibilité de l'homosexualité. Il considère que le flux des productions médiatiques étrangères qui se déverse en Afrique, a trouvé un champ social en état de crise, facteur explicatif de la visibilité accrue de l'homosexualité dans la sphère sociale africaine¹⁰⁷.

¹⁰⁵ MATTELART, Tristan (2002), La mondialisation des médias contre la censure : Tiers Monde et 12 audiovisuel sans frontière, Bruxelles, De Boeck, 2002, p. 7.

¹⁰⁶ DUCHESNE, Véronique (2014), « La force des médias pendant le cyclone postélectoral » ivoirien, 33 Anthrovision, p.5.

¹⁰⁷ C., Gueboguo, (2006), op.cit.

La mécanique discursive dans les médias : incarner la lutte et aussi l'homophobie

Pour mieux comprendre cette place des médias dans la construction des problèmes publics, celui de l'homosexualité, rappelons ce que nous entendons par média. Au vu des facteurs qui entrent en jeu dans la constitution des médias, il est très important d'inclure les dimensions nécessaires afin de proposer une définition qui englobe tous les enjeux. Les médias sont confrontés à de multiples mutations, tant sur le plan économique, technique, juridique, fonctionnel, etc. De fait, nous nous basons sur une définition des médias proposée par Benoit Lafon (2019) enseignant-chercheur au Gresec¹⁰⁸ qui prend en compte 5 dimensions : MEDIATS¹⁰⁹. Dans son ouvrage "Médias et médiatisation : Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques", l'auteur, indique que le média dispose d'un Modèle Économique qui « assure la pérennité¹¹⁰ », produit des Discours, c'est-à-dire « des contenus, des ressources symboliques consommées auxquelles les publics attribuent des significations¹¹¹ ». Le média est aussi une Institution, dans la mesure où « son activité est pérenne et se situe dans un cadre légal¹¹² ». Le média est aussi constitué d'Acteurs qui les « financent dans une logique de marché à double versant ». Enfin, les médias mobilisent des outils que l'auteur qualifie de Technique en Société, « un dispositif sociotechnique¹¹³ ».

Les interrogations que les chercheurs posent sur le rôle des médias dans la construction des "problèmes publics" mettent en avant le concept de médiatisation. En effet « la médiatisation participe à la construction de l'espace public, plus précisément à l'émergence de questions publiques, pour lesquelles la production et la gestion des événements médiatiques par les acteurs impliqués sont déterminantes ». Dans le contexte africain, nous avons relevé la pratique discursive des responsables politiques qui attirent négativement l'attention des médias sur les homosexuels, ce qui selon les activistes leur permet de détourner l'attention de la population des vrais problèmes sociaux ou économiques. A travers les canaux médiatiques, divers entrepreneurs de causes utilisent les médias pour susciter la haine à l'égard de cette population. Cette structuration ressort très souvent dans les thèses de l'analyse de la

¹⁰⁸ Le Groupe de recherche sur les enjeux de la communication est un centre de recherche en sciences de l'information et de la communication rattaché à l'université Grenoble-Alpes

¹⁰⁹ LAFON, Benoit (2019). Introduction. Les médias et les médiatisations : un modèle d'analyse. Dans : Benoit Lafon éd., Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques (pp. 7-16). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

¹¹⁰ LAFON, Benoit (2019), op.cit., p. 12.

¹¹¹ LAFON, Benoit (2019), ibid.

¹¹² LAFON, Benoit (2019), ibid.

¹¹³ LAFON, Benoit (2019), op.cit., p. 13.

sociologie des “problèmes publics”. En effet, d'après la recherche de Cefaï et Terzi (2012) « *un détenteur de pouvoir peut mettre des bâtons dans les roues, user de la force ou de la menace, recourir à des stratégies pour rendre des troubles invisibles, les étouffer ou les masquer, en nier l'existence ou tout simplement en contester le caractère public*¹¹⁴ ». Ces détenteurs de pouvoir passent régulièrement à travers les médias pour s'y prendre.

Avec la mondialisation des cultures, Jean Warnier remarque que « *l'individu confronté au déferlement des contenus culturels en vrac par des canaux multiples (TV, Internet, télécopie, etc.) ne dispose pas de capacités qui lui permettraient de trier, de hiérarchiser et d'ordonner ces contenus. Il y a là un vide, et une demande à satisfaire*¹¹⁵ ». Ce vide apparent peut expliquer le succès de ces contenus dans la société africaine. Entre les vidéos de lynchage, les séances de délivrance ou les discours des politiciens sur la question, les audiences sont des plus en hausse. Par ailleurs, les émissions qui mettent en scène des personnes homosexuelles sont rappelées à l'ordre car accusées de faire l'apologie de l'homosexualité. En Côte d'Ivoire par exemple, une émission dénommée *La réunion* diffusée sur la chaîne de télévision *Life Tv* a été rappelée à l'ordre par la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) à travers un communiqué rendu public (**voir annexe 1**). Pour la HACA, ces contenus vont à l'encontre de l'éthique sociale et portent une « *atteinte aux valeurs fondamentales de la famille, aux bonnes mœurs ou incitent à des comportements jugés déviants au regard des valeurs socio-culturelles locales et perturbent en conséquence la morale publique*¹¹⁶ ». Ce communiqué de presse dénote de la vigilance dont font preuve les instances régulatrices sur la question. Notons que dans cette émission aucune apologie n'a été faite. Les parties prenantes ont donné leurs avis sur la question. Rappelons que la Côte d'Ivoire ne condamne pas cette pratique.

Dès lors, il est clair que de plus en plus, les combats privés sont devenus des combats publics du fait de la médiatisation. Christophe Broqua (2012) rappelle que « *si les pratiques homosexuelles existent probablement pendant de longue date en Afrique, c'est seulement récemment que, dans différents pays, l'homosexualité a émergé dans l'espace public*¹¹⁷ ».

¹¹⁴ CEFĂĬ, Daniel, & Terzi, Cédric. (2012). L'expérience des problèmes publics. Ecole des hautes études en sciences sociales.

¹¹⁵ WARNIER, Jean Pierre (2017). La mondialisation de la culture (Repères) (French Edition). LA DECOUVERTE. p. 52.

¹¹⁶ Communiqué de presse diffusé le 25 mai suite à la diffusion d'une émission portant sur les minorités sexuelles. Cette émission a rassemblé des pro et anti-LGBT et un sociologue qui ont débattu sur la question.

¹¹⁷ BROQUA, Christophe. (2012), op.cit., p. 5-2

L'auteur attire notre attention sur la genèse de cette émergence. En effet, nous considérons que les productions médiatiques ont joué un rôle déterminant dans cette visibilité de l'homosexualité. Plusieurs chercheurs africains ont relevé quelques affaires médiatisées en Afrique qui ont incontestablement déclenché et attisé l'hostilité contre les homosexuels.

Quelques affaires médiatiques sur la question de l'homosexualité

- L'affaire dite du Queen Boat, du nom du bateau aménagé en boîte de nuit au Caire, où a eu lieu l'arrestation de cinquante-deux hommes accusés de « débauche » en mai 2001. Cette affaire a bénéficié d'une couverture médiatique considérable à différents moments du procès et provoqué la réaction de nombreux acteurs internationaux, dont des membres de gouvernements européens et des artistes de renom. Le musicien Jean-Michel Jarre, connu en Égypte pour avoir donné un concert devant les Pyramides, avait initié une pétition signée par des milliers de personnes, dont des personnalités telles que Catherine Deneuve avant que d'autres célébrités en Angleterre en lancent une à leur tour en 2002.
- En 2006 le journal camerounais L'Anecdote a publié le « Top 50 des homosexuels présumés du Cameroun ». Les 47 hommes et les trois femmes cités étaient des personnalités, que le journal jugeait corrompues et par conséquent, concluait-il, homosexuelles. Il accusait des « homosexuels riches et corrompus » de tenter de s'emparer du pouvoir, et brandissait des mots tels que « homocratie » et « anusocratie ¹¹⁸».
- Suite au meurtre de Zoliswa Nkonyana, tuée en Afrique du Sud en 2006 par un groupe d'hommes parce qu'elle était lesbienne, un journal a publié les noms et les photos de plusieurs de ses amies, les exposant à de possibles violences.
- En 2006, que le débat médiatique s'est emballé au Ghana, après que le président de la Gay and Lesbian Association of Ghana a revendiqué la reconnaissance des homosexuel/les dans le pays lors d'une émission radiophonique, tout en annonçant la tenue prochaine d'un rassemblement international d'organisations prenant en charge ces questions
- En 2007, au Maroc, la parution d'articles sur des mariages clandestins se transforme en controverse médiatique.

¹¹⁸ L'Anecdote, n° 256, 9 février 2006, p. 4

- Début 2008, au Sénégal, la publication d'une photo de mariage clandestin provoque une controverse à la fois médiatique et sociale qui, après un temps d'accalmie, resurgit début 2009 au lendemain de l'organisation à Dakar de la 15 Icasa, avec l'arrestation et l'emprisonnement de plusieurs membres d'une organisation de lutte contre le sida
- Giles Muhame, le fondateur de l'hebdomadaire ougandais à sensation Rolling Stone, a comparé l'homosexualité au terrorisme et au meurtre. En 2010 le journal a dénoncé les attentats à la bombe de Kampala, qui ont été revendiqués par des membres d'Al Shabab, comme ayant été commis avec le soutien de « minorités sexuelles ».
- En 2018, le lauréat du prix Goncourt 2021 est critiqué pour son roman "De Purs Hommes". Mbougar Sarr est donc accusé d'être un vendu à la solde des lobbys LGBT et ferait l'apologie de l'homosexualité. L'obtention du confidentiel du "prix littéraire" décerné par le Prix du roman gay 2021 n'a fait qu'alimenter les débats.
- Au Togo, lors de son passage devant le Comité des droits de l'Homme de l'ONU (132e session), le ministre des Droits de l'Homme Christian Trimua a martelé que « ce que les uns et les autres font de leur vie sexuelle en catimini les engage ».
- En 2022, le footballeur Idrissa Gueye a été salué par le président sénégalais Macky Sall pour avoir refusé de porter un maillot marquant son soutien à l'homosexualité. Le président a déclaré sur Twitter : « Je soutiens Idrissa Gana Gueye. Ses convictions religieuses doivent être respectées ».

Une tolérance qui s'opère dans les médias privés

Lorsque des organes de presse tentent de rétablir l'équilibre et ouvrent une tribune aux militants des droits LGBTI, ils sont parfois sanctionnés par les pouvoirs publics, apparemment parce qu'ils vont à l'encontre du discours dominant sur l'homosexualité, ou de la « moralité ». À la télévision ou à la radio, il n'y a bien souvent aucun espace où pourrait s'instaurer, ne serait-ce que le début d'un dialogue sur les droits sexuels. Il y a tout de même une fébrile émergence de prises de parole pro-LGBT ou de promotion de la tolérance qui voit le jour dans la presse. Bien que les journaux ne veulent surtout pas être étiquetés comme "pro-gays", certains arrivent à se saisir de ces sujets. Toutefois, nous mesurons qu'il s'opère un important travail de sémiologie pour éviter des sanctions de la part des autorités compétentes. Cette prise de risque ne prend pas le pas sur l'homophobie qui se crée dans les médias. Bien qu'il y ait une difficile émergence d'un journalisme objectif en Afrique, la

presse est très souvent utilisée pour parler des problèmes publics, en particulier de l'homosexualité et prôner des idées de tolérance. Toutefois, cet usage reste stratégique et se fait voir que du côté de la presse privée qui revendique une forme de liberté, mais la rentabilité et la professionnalisation insuffisante restent des handicaps majeurs¹¹⁹.

Par ailleurs, les médias africains se cantonnent encore à ce siècle sur le caractère pervers de cette orientation sexuelle. Louis-Marie Kakdeu (2005) constate qu'en Afrique subsaharienne, « *beaucoup de journalistes sont politisés et instrumentalisés. Ils sont plus lobbyistes et attachés de presse que professionnels de l'information*¹²⁰ ». Dans les médias, pour parler d'homosexualité, les présentateurs évitent d'inviter les personnes concernées mais plutôt les opposants ou les entrepreneurs de causes (dans ce cas). Cette difficile émergence nous conduit à concevoir que « *les médiatisations sont au cœur de stratégies de la part d'acteurs individuels, de groupes comme d'institutions*¹²¹ ». Les entrepreneurs de causes passent à travers des émissions notamment pour partager leur idées et jouent un rôle de plus en plus important dans « *l'ajustement et/ou le bouleversement des rapports sociaux*¹²² ».

C'est justement ce versant stratégique que Lafon rapporte dans sa définition. Pour lui, « *les médiatisations consistent en la mise en média d'individus, de groupes ou d'institutions par la construction de produits médiatiques formalisés, dans une visée stratégique, impliquant des pratiques collectives de consommation. De manière générale et diachronique, ces dernières se structurent dans un processus de médiatisation affectant les sociétés contemporaines*¹²³ ». Les représentations médiatiques sont donc des lieux de mise en scène des rapports de pouvoir où a lieu des tentatives d'incorporation des valeurs dominantes. Bien que les inégalités de prise de parole sont renforcées dans le cadre des médias nous pensons tout comme Isabelle Paillart, professeure en sciences de l'information et de la communication, que « *la médiatisation participe à la construction de l'espace public, plus précisément à l'émergence de questions publiques, pour lesquelles la production et la gestion des événements*

¹¹⁹ WITTMANN, Frank. (2006). La presse écrite sénégalaise et ses dérivés. *Politique africaine*, 101(1), 181. <https://doi.org/10.3917/polaf.101.0181>

¹²⁰ KAKDEU, Louis-Marie (2015), « Crise du journalisme en Afrique subsaharienne », Libre Afrique. <http://www.librefrique.org/Kakdeu-crise-journalisme-091015>.

¹²¹ LAFON, B. (2019), op.cit., p. 168.

¹²² La Haye Y. (de) (1984), *Dissonances. Critique de la communication*, Grenoble : la Pensée sauvage. p. 26.

¹²³ LAFON, Benoit. (2019), op.cit., p. 163.

*médiatiques par les acteurs impliqués sont déterminantes*¹²⁴ ». S'il y a une production et une gestion des événements, cela suppose que les médias, dans un souci d'équilibre et/ou de hiérarchisation, planifient leurs activités. L'une des fonctions des médias est justement la programmation, ce qui leur permet soit de laisser des éléments passer sous silence soit d'organiser les opinions et leur temps de parole. En effet, dans une dimension socio-discursive, « *en matière médiatique, la programmation – qu'elle soit continue (flux permanent), quotidienne (cas du journalisme traditionnel) ou saisonnière (cas des séries TV) – est essentielle en ce qu'elle produit une actualisation de l'activité médiatique*¹²⁵ ». Dans la même veine, Rémy Rieffel, sociologue des médias, nous éclaire sur la thématique du poids des médias dans la construction des problèmes publics. Dans son ouvrage consacré aux médias "Que sont les médias ?"¹²⁶ l'auteur met en avant les supports de la parole publique. Il soutient que « *le débat public est rendu possible par un ensemble de médiations que sont les débats parlementaires, les partis politiques, les associations de la société civile et les médias* ». Au travers de quelles stratégies les médias parviennent-ils aux médiations ?

¹²⁴ PAILLIART, Isabelle (2019). Chapitre 7. Médiatisation et espace public. Dans : Benoît Lafon éd., Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques (pp. 191-211). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/pug.lafon.2019.01.0191>

¹²⁵ LAFON, B. (2019), op.cit., p. 12

¹²⁶ RIEFFEL, Remy. (2005). Que sont les médias ? Gallimard.

Chapitre 5 : La mise sur agenda de l’homosexualité et sa progressive entrée dans l’espace public

Une fois formulée, le problème public doit ensuite être inscrit à l’agenda, c’est-à-dire que les autorités publiques doivent se saisir du problème et le traduire en politique. Le débat public est favorisé par des acteurs (mouvements sociaux, médias, les élus) qui décident soit de s’emparer du problème ou de l’invisibiliser. On assiste au « *passage d’un problème de l’agenda systémique – qui regroupe l’ensemble des problèmes sociaux concernant les acteurs publics – à l’agenda institutionnel – où ceux-ci font l’objet d’un premier traitement par ces mêmes acteurs publics*¹²⁷ ». Le premier donne lieu à des prises de position et le second aboutit habituellement à l’inscription du “problème” à l’ordre du jour des assemblées. Dans la sociologie des problèmes publics, des actions sont menées pour attirer l’attention des médias et par là celle des acteurs politiques et de l’opinion. Le Pr Patrick Hassenteufel (2010) explique qu’il s’opère « *un processus de mise en visibilité, plus ou moins publicisé ou discret. [...] la formulation des problèmes a un impact décisif sur les politiques publiques élaborées pour les prendre en compte* ». Les médias se positionnent donc à la croisée des chemins car de par la mise en scène de l’opinion publique qui a lieu dans les médias, ceux-ci confèrent aux “problèmes publics” une importance en vue d’en faire l’objet d’actions publiques.

La mise sur agenda de l’homosexualité

Le chercheur Philippe Garraud (2010) décrit la notion de mise à l’agenda comme « *l’étude et la mise en évidence de l’ensemble des processus qui conduisent des faits sociaux à acquérir un statut de “problème public” ne relevant plus de la fatalité (naturelle ou sociale) ou de la sphère privée, et faisant l’objet de débats et de controverses médiatiques et politiques*¹²⁸ ». En nous focalisant sur les dynamiques de publicisation (en négligeant des formes il existe d’autres formes de mise sur agenda), nous allons nous intéresser qu’à sa mise en œuvre dans les médias. La mise en média des “problèmes publics” impose à priori une programmation ou mise à l’agenda. La fonction d’agenda (agenda setting) est décrite par le politologue Huyghe, F. B. (2005) comme « *la capacité propre aux mass media de déterminer ce qui fera débat, sélectionner les événements et les sujets auxquels s’intéressera l’opinion (et/ou les*

¹²⁷ SHEPPARD, Elisabeth. (2019), op.cit.

¹²⁸ GARRAUD, P. (2010). Agenda/Émergence. In Dictionnaire des politiques publiques: Vol. 3e éd. (p .58-67). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2010.01.0058>

décideurs). Plus subtilement, *“faire l’agenda” constitue une stratégie indirecte de l’attention à visée médiatique, intellectuelle ou politique, voire diplomatique*¹²⁹ ». Cette définition suppose qu’il y a donc une programmation stratégique en amont et peut-être aussi des acteurs à mettre en scène. Il y a tout de même des dynamiques qui facilitent la prise en charge du “problème” à posteriori : la mobilisation. Constitués le plus souvent en groupes, des acteurs mènent des actions militantes en vue d’attirer l’attention des médias et par là celle des acteurs politiques et de l’opinion¹³⁰. Dans une visée socio-économique, les médias doivent pratiquer une économie de l’attention ; pour cela, ils définissent ce qui peut ou non paraître, dans le but d’attirer l’attention du public. En effet, les *« problèmes doivent lutter pour occuper un espace dans les arènes publiques. Cette compétition est permanente ; [ils] doivent à la fois lutter pour entrer et pour rester sur l’agenda public*¹³¹ ». Avec l’industrie médiatique qui s’agrandit chaque jour et les innovations permanentes, les médias eux aussi sont contraints pour pérenniser leur activité, de trouver les sujets susceptibles de maintenir leur équilibre puisque l’attention publique devient une ressource rare.

La carrière des problèmes publics suit une courbe croissante en fonction de l’investissement des médias. En effet, en ce qui concerne l’homosexualité en Afrique, les médias publics n’offrent pas particulièrement des tribunes pour un temps soit peu débattre de ce sujet. On occulte même l’existence du “problème”. Puisque ces médias d’Etats accordent peu d’importance à l’homosexualité, les personnes concernées elle-même n’y sont pas représentée. Que ce soit la presse, la radio ou la télévision, les médias décident de *« ce qui sera événement, information et enjeu*¹³² » à travers un processus de programmation bien structuré. Ils orientent le projecteur sur certains sujets quitte à négliger d’autres. En Afrique bien que les médias revendiquent leur indépendance, ils ont été *« dès leur naissance contrôlés par le pouvoir politique sous la colonisation aussi bien que depuis les indépendances*¹³³ ». Ainsi, tous débats allant à l’encontre des lois préétablies, n’ont pas lieu d’être ; les dirigeants de ces médias ne peuvent en aucun cas prendre ce genre d’initiative.

De ce fait, Gueboguo (2006) explique que *« loin d’être neutres, ils amplifient ou valorisent certaines représentations au détriment d’autres. Les individus les plus exposés à l’impact des*

¹²⁹ HUYGHE, François-Bernard (2005). Comprendre le pouvoir stratégique des médias. Eyrolles. p.4.

¹³⁰ HASSENTEUFEL, Patrick (2010). p. 50-58.

¹³¹ HASSENTEUFEL, Patrick (2010), op.cit., p. 50-58.

¹³² HUYGHE, François-Bernard (2005). op.cit., p. 5.

¹³³ TUDESQ A. Jean (1999), op.cit., p. 149.

médias, sont ceux qui sont en mesure de se procurer des journaux, un appareil récepteur de radio ou de télévision, parfois couplé aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Les pouvoirs publics africains nourrissent une attente spécifique envers les médias de leur pays car toute critique de leur action est « *une critique contre la nation elle-même*¹³⁴ ». Bien que le conservatisme soit prégnant, les médias privés traitent des sujets liés à l'homosexualité. La fréquence est certes relativement faible en raison des autres urgences sociales. Toutefois, le parti-pris est souvent écarté contrairement au zèle dont ils font preuve quand il s'agit d'émettre des critiques contre l'action de l'Etat. Par ailleurs, pour éviter tout étiquetage possible, la plupart publie des informations qui font sensation. Très souvent, c'est la presse écrite ou en ligne qui ose se saisir de ces questions liées à l'orientation sexuelle.

La presse écrite étant un média accessible qu'à la classe moyenne au vu de son coût. Sur le continent, il y a une hostilité culturelle assez importante à l'encontre de l'homosexualité couplée d'une « *impossible mutation des médias publics*¹³⁵ ». Ces médias privés mettent ainsi en récit les arrestations, les cas de violence. La tendance a toujours été de publier les noms des personnes homosexuelles¹³⁶ afin de bénéficier d'une forte audience. L'exemple du journal l'Anecdote est flatteur. Il passe de 5000 à 20 000 exemplaires lors de la publication du « *Top 50 des homosexuels de la République* ». Ces presses qualifiées de « *journaux de listes*¹³⁷ », « *s'épanouit loin de l'information, près du petit peuple qui s'en délecte*¹³⁸ ». Ces parutions des médias privés sont souvent bien accueillies car les populations ont soif de nouvelles croustillantes. Traiter de la question de l'homosexualité sert de « *catalyseur de l'attention des potentiels lecteurs non pas simplement contre l'État comme cela apparaît au premier abord, mais aussi et surtout dans le jeu de positionnement des petits journaux dans l'espace médiatique privé*¹³⁹ ».

Cette culture des "journaux de listes" est critiquée par certains médias privés eux-mêmes. Au Cameroun, Alain Batongué, éditorialiste chez *Mutations* se réjouit de cette pratique car pour

¹³⁴ FRÈRE Marie-Soleil (2020). Journalismes d'Afrique. De Boeck Supérieur.

¹³⁵ FRÈRE Marie-Soleil (2020), op.cit.

¹³⁶ En janvier 2006, trois organes privés de presse, La Météo La Nouvelle Afrique et L'Anecdote publient des listes de personnalités publiques présumées homosexuelles.

¹³⁷ AWONDO, Patrick, (2012). Médias, politique et homosexualité au Cameroun. Retour sur la construction d'une controverse. Politique africaine, 126, 69-85.

<https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/polaf.126.0069>

¹³⁸ AWONDO, Patrick, (2012, op.cit., p. 69-85.

¹³⁹ AWONDO, Patrick, (2012, Ibid.

lui « *le mal qu'elle peut engendrer dans notre pays et la déroute qu'elle constitue pour la jeunesse, le combat contre l'homosexualité mérite d'être mené*¹⁴⁰ ». Il s'agit d'un appel à la vendetta ? Nous assistons à une sorte de « *retour de l'inquisiteur*¹⁴¹ » endossé par certains journalistes, qui ne se préoccupent pas du sort des victimes qu'elles font ou des personnes accusées à tort. Par ailleurs, certains journaux y voient une stratégie pour occulter les vrais problèmes sociaux, plus urgents. Plusieurs médias privés naissent en Afrique avec l'ambition de soutenir les minorités sexuelles. Malgré les formes de censure qu'ils subissent, certains continuent à vivre habituellement dans l'ombre, ou usent de stratégies multiples pour exister. Ce sont : Shams Rad, Gay SA Radio, Mithly, A Nasty Boy. En outre, avec le développement des Tic, les minorités sexuelles y trouvent un lieu de refuge. Ils se constituent en minorité pour ainsi se soutenir, s'entraider et essayer d'être socialement accepté.

Médias sociaux numériques, un espace alternatif pour les homosexuels

Le fossé numérique entre l'Afrique et le reste du monde est évident. Bien que de grands progrès en termes de connectivité numérique restent à faire, les médias sociaux constituent désormais des espaces d'échanges constructifs et incitateurs d'idées et de valeurs nouvelles. Ils donnent des milliers d'opportunités aux jeunes. Aussi, ces réseaux bouleversent-ils le fonctionnement de tous les milieux et de tous les secteurs - politique, communication, vie sociale, économie et même développement. Ces médias jouent un rôle important dans la construction des représentations sociales, dans la médiatisation de mouvements sociaux, l'expression de revendications politiques, sociétales, linguistiques ou encore identitaires. En dehors des médias traditionnels, nous observons qu'il y a une prise de parole sur les médias sociaux. Facebook, Instagram et TikTok sont devenus des nouveaux canaux de mise en média de l'homosexualité. L'homosexualité serait donc une question qui émerge sur les réseaux sociaux numériques (RSN). Pour la tunisienne Zeineb Touati (2022) « *sites internet, blogs et réseaux sociaux représentent un espace alternatif d'expression et d'existence pour certaines minorités sexuelles ou religieuses et des groupes marginalisés ou vulnérables*¹⁴² ». Invisibilisés dans les médias et marginalisés socialement, les jeunes homosexuels se servent alors des réseaux sociaux numériques comme un espace d'expression. Les réseaux sociaux constituent donc la nouvelle arme de la jeunesse africaine homosexuelle.

¹⁴⁰ Mutations, 30 janvier 2006.

¹⁴¹ La Nouvelle Expression, 24 février 2006.

¹⁴² TOUATI, Zeineb (2022). Surexposition numérique et stratégies de médiatisation des LGBT en Tunisie. ILCEA, 46. <https://doi.org/10.4000/ilcea.14020>

Face à un rejet social, politique et médiatique de la différence, les homosexuels voient en ces médias sociaux, des formes de publicité. Dans l'impossibilité de se constituer en associations, cette minorités passe à travers ce canal pour mobiliser, offrir des tribunes, lancer des pétitions, mener des actions collectives (campagnes, gay pride), s'entraider, etc. Les homosexuels s'emparent de ces outils de lutte pour créer des contenus et mettre en avant leur volonté de vivre. En effet, comme l'explique Isabelle Pailliart, « *si les paroles individuelles priment, la constitution d'un groupe ou d'une organisation permettant de rassembler les revendications reste essentielle*¹⁴³ ».

L'absence du contrôle de l'Etat profite à ces communautés. Aussi, les caractéristiques de ces réseaux favorise une prise parole en comparaison à ceux ayant lieu dans les médias classiques. Du fait de ses atouts, Gueboguo soutient dès lors qu'internet devient un « *lieu de manifestation du fait homosexuel*¹⁴⁴ ». Tout comme les nombreuses affaires qui ont secoué cette décennie, les médias ont joué un grand rôle notamment à travers les campagnes et les hashtags, les réseaux sociaux ont contribué à rendre certaines affaires virales à tel point que les médias classiques s'en sont saisis à leur tour. Cependant les protagonistes font par ailleurs l'objet de railleries, d'insultes sur les médias sociaux. Leurs publications sont signalées, les comptes piratés et les commentaires sont de l'ordre de la menace. Au-delà de cette haine qui plane toujours, « *les médias numériques ont clairement modifié la perception de l'homosexualité et les images qui en découlent, notamment à travers l'internationalisation des représentations et des pratiques de l'homosexualité* ». Ils deviennent un espace de liberté et des collectifs se mettent en place pour développer des stratégies en raison de leur orientation sexuelle.

A travers les RSN, les homosexuels assument leur choix de visibilité et d'exposition. Tous les pays ne suivent pas la tendance car les conditions sociales ne s'y prêtent pas. Par ailleurs, la diaspora homosexuelle y est aussi grandement représentée et à travers leur mise en récit, ils créent des communautés qu'ils animent. Selon une étude menée en 2019 sur "Media's Influence on LGBTQ Support Across Africa"¹⁴⁵, le constat est que « *individuals who consume more newspapers, internet or social media are significantly more likely to support*

¹⁴³ PAILLIART, Isabelle (2019). op.cit., p. 205-206.

¹⁴⁴ GUEBOGUO, Charles, (2006), op.cit.

¹⁴⁵ WINKLER, S. (2021). Media's Influence on LGBTQ Support Across Africa. British Journal of Political Science, 51(2), 807-826. doi:10.1017/S000712341900019X

LGBTQs¹⁴⁶ ». On se rend alors compte que l'évolution des habitudes de consommation des médias en Afrique signe un tournant décisif dans la vie des minorités sexuelles puisqu'elles autorisent « *des monstrations de soi, du corps, de la diversité et de la désobéissance qui ne peuvent s'exprimer que sur ces supports numériques* ». Les homosexuels se trouvent dès lors face à deux mondes différents. L'un, classique, qui affiche une volonté évidente de défendre des représentations hétéronormées en vue de la préservation des valeurs et l'identité nationale et l'autre, virtuelle, où les différences sont acceptées. Pour Peter Dahlgren (2000) le net joue dès lors « *un rôle incontestable afin de se forger une identité et des opinions collectives*¹⁴⁷ ». Cet espace alternatif devient une opportunité pour cette minorité de s'affirmer et de s'assumer librement. Ils se soustraient aux injonctions de la société et s'imposent en nombre.

Ces espaces donnent la parole à non seulement à des collectifs progressistes qui soutiennent des opinions semblables, mais aussi à des collectifs conservateurs, voire fascistes. La multiplication des commentaires hostiles à propos des populations homosexuelles place de toute évidence cette minorité en situation de plus grande vulnérabilité. En cela Isabelle Paillart (2019) considère que « *le recours aux médias et aux dispositifs numériques constitue, pour les différents acteurs, une ressource pour établir un nouveau rapport de force avec les médias d'information*¹⁴⁸ ». En effet, à travers ces rapports, les acteurs y trouvent un moyen de mettre en lumière leurs revendications. Cependant ces rapports de force accentuent à certains niveaux l'hégémonie des conservateurs. A l'image des féministes qui ont beaucoup recours aux dispositifs numériques, il faut reconnaître selon Jouët et al., (2017) que « *le numérique ne supplée donc pas au répertoire d'actions traditionnelles, par contre, il l'élargit grâce à une plus vaste panoplie de moyens destinés à accroître son influence (mails, listes de diffusion, pétitions en ligne, réseaux sociaux)*¹⁴⁹ ».

Qu'on en parle en bien ou en mal, l'homosexualité demeure de plus en plus un fait réel dans la société. Elle est mise à l'ordre du jour et fait l'objet de politiques publiques. Les acteurs prennent position et les organisations internationales tentent d'inciter les gouvernants à changer de stature. Les réalités socioculturelles sont alarmantes mais cela n'occulte pas

¹⁴⁶ Les personnes qui consomment davantage de journaux, d'internet ou de médias sociaux sont nettement plus susceptibles de soutenir les LGBTQ. *ndlr*

¹⁴⁷ DAHLGREN, Peter (2000). L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication. Réseaux, 100(2), 157-186. Cairn.info.

¹⁴⁸ PAILLIART, Isabelle. (2019). *op.cit.*, p. 203.

¹⁴⁹ JOUËT, Josiane., NIEMEYER, K. & PAVARD, B. (2017), « Faire des vagues, les mobilisations féministes en ligne », Réseaux, vol. 35, n°201.

l'existence de cette minorité. Même si ces sujets sont traités aléatoirement dans des médias et ce en fonction des conjectures, les prises de positions diverses témoignent de l'existence d'un espace qui se crée autour de la question. Cette visibilité de l'homosexualité, qu'elle soit de l'ordre de la création de collectifs ou de de la répression, elle rend compte de son émergence dans l'espace public africain.

L'espace public

Les journalistes et institutions définissent les problèmes médiatisables et les conditions de leur éléction aux statuts d'événements ou de problèmes. Claudio Radaelli (2000) montre que « *les récits sont des instruments de pouvoir et modifient la structure de l'élaboration des problèmes et des politiques publiques*¹⁵⁰ ». Dans le cadre de notre travail, l'homosexualité est mise en récit et les autorités prennent position. Dans certains cas, elle fait l'objet de modification de loi afin d'assurer la protection de cette minorité. Ou encore, les peines sont revues à la hausse. L'inscription de l'homosexualité sur l'agenda médiatique octroie une position particulière aux médias dans l'espace public, ce qui leur confère une influence autant sur les pouvoirs publics et l'économie que sur les dynamiques sociales. Les thèmes d'échanges discursifs deviennent dès lors des enjeux politiques... Sheppard insiste sur le fait qu'un problème devient public lorsqu'il « *pénètre dans l'arène publique, dans l'espace public, et qu'il est l'objet d'un débat public* ». Vu que cette orientation sexuelle est mise en média, cela suppose qu'elle est dans l'espace public ? La récupération politique de l'homosexualité est souvent utilisée à des fins de contrôle ou de légitimation. On se situe dès lors dans l'espace public.

Suivant la formulation de Louis Quéré, la notion d'espace public renvoie à 2 situations « *celle d'une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion, cette sphère constituant une instance médiatrice entre la société civile et l'Etat, entre les citoyens et le pouvoir politico-administratif ; celle d'une scène publique, c'est-à-dire d'une scène d'apparition, où accèdent à la visibilité publique aussi bien des acteurs et des actions que des événements et des problèmes sociaux.* ». L'auteur distingue dès lors la sphère de la scène. Notre problématique de l'homosexualité fait intervenir des éléments relevant de la sphère et

¹⁵⁰ RADAELLI, C. (2014). Récits (policy narrative). Dans : Laurie Boussaguet éd., Dictionnaire des politiques publiques: 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos (pp. 548-554). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0548>

de la scène. D'une part, il ya des acteurs qui tentent d'aplanir le débat d'autre part ceux qui l'animent et contribuent à sa reconnaissance. La médiatisation de l'homosexualité montre qu'on en parle signe du fait que cette question est discutée dans les arènes. Les politiques publiques évoluent et le sujet est discuté dans les assemblées, des actions militantes sont mises en place, la communauté internationale fait pression , les lobbies, s'ils existent, enrôlent les gens... Il y a dès lors une présence sinon une émergence de la question de l'homosexualité dans l'espace public.

Cette situation n'est pas statique, mais est évolutive dans chaque pays en fonction des sensibilités. La médiatisation se fait à des degrés différents, et en fonction des conjectures qui contribuent à redynamiser l'espace public. Les pratiques discursives sont essentielles en ce qu'elles accompagnent cette question qui est en voie de se normaliser car énormément débattue. En effet, se basant sur les travaux de Miège, Namoin Yao (2010) estime que « *Les mutations observées au sein de l'espace public ne sont pas extérieures aux actions humaines et elles ne s'imposent pas aux individus*¹⁵¹ ». Que les acteurs choisissent ou non d'en parler, l'évidence d'une existence de cette orientation s'impose d'elle-même. Les médias participent intensément à l'activation de l'espace public. La démocratie se dégage de ce processus et on dépasse la sphère de l'intimité vers le collectif. Comme le constate Isabelle Pailliar (2019), « *la médiatisation est ainsi étroitement associée à la formation de la sphère publique politique. Elle en constitue même sa condition*¹⁵² ». Par ailleurs, cette médiatisation qui a habituellement lieu dans les médias traditionnels est-elle dissociable de celle qui se forme sur le net ?

Les débats masquent des différences de jugements de valeurs et donnent lieu à des luttes de légitimité où s'affrontent des institutions qui s'opposent sur le registre des normes de socialisation. Les homosexuels se constituent en collectifs sur les RSN et en cela, Peter Dahlgren (2000) prétend que « *bien que toute interaction discursive ait des limites structurelles et contextuelles, le fait qu'une forme de communication non contrôlée existe bel et bien sur quelques espaces du net constitue la pierre angulaire pour son rôle dans l'espace public*¹⁵³ ». La médiatisation de la question homosexuelle migre de plus en plus sur les

¹⁵¹ YAO, Namoin (2010). L'Espace Public Contemporain – Approche info-communicationnelle de Bernard Miège. Communication et organisation, 38, 223-226. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1532>

¹⁵²

¹⁵³ Dahlgren, Peter (2000), op.cit., p. 178.

plateformes, que ce soit les RSN, les blogs et ou les médias en ligne, vu qu'elle arrive à échapper au contrôle de l'Etat. Ce constat nous conduit à analyser le magazine Jeune Afrique qui à mon sens semble un vecteur de cette forte médiatisation. Nous expliquerons dans les chapitres suivants les raisons de ce choix et à travers une analyse exploratoire nous montrerons les enjeux d'une telle mise en récit. Ces nouveaux médias offrent de nouvelles perspectives de mise en récit au vu de leurs caractéristiques et surtout des logiques socio-techniques qui les entourent.

Partie 3 : Analyse des représentations de l'homosexualité dans les médias : étude du magazine Jeune Afrique

Cette dernière partie consacrée à l'étude de l'homosexualité dans le magazine se propose d'analyser les différentes tendances que profile le traitement du sujet. Ce travail exploratoire vise à mettre à nu la manière dont cette orientation sexuelle est vue par le magazine. Il ne s'agit pas de distribuer des points mais de comprendre l'approche socio-discursive qui s'y opère. Notre intérêt pour ce magazine s'explique par le fait qu'il nous semble être le magazine de référence en Afrique. Il traite de sujets variés répondant à une certaine rigueur mais sa notoriété est loin de faire l'unanimité. Pourtant, c'est l'un des magazines francophones à traiter de la question homosexuelle régulièrement. Aussi, ne disposant pas d'autres matériaux sur un temps long, ce magazine répond plus ou moins à nos attentes en termes de collectes de données. En effet, les émissions (télé ou radio) ne disposent pas d'archives en ligne permettant de faire ce travail.

Chapître 6 : Le magazine Jeune Afrique, un choix éditorial porteur d'ouverture

Présentation du Magazine

Depuis sa fondation en 1960, Jeune Afrique conserve une place et une influence intacte en Afrique francophone. Créé à Tunis par Béchir Ben Yahmed, Jeune Afrique ou JA est le média de référence des élites sur le continent africain. Il traite des informations politiques, économiques, sociales et culturelles qui permettent à ses lecteurs de mieux comprendre l'actualité africaine.

Avec sa rédaction basée en France, elle compte plusieurs correspondants permanents répartis sur l'ensemble du continent africain ou ailleurs dans le monde, ainsi que de nombreux collaborateurs. Au préalable, le magazine était dénommé "Afrique Action" mais sous la pression du pouvoir tunisien irrité par l'indépendance du journal, l'équipe quitte la Tunisie en mai 1962 pour Rome puis Paris. Le magazine est alors renommé Jeune Afrique...



Illustration 05 : Pages de couverture du magazine Jeune Afrique

Édité par Jeune Afrique Media Group (groupe de médias panafricain) créé en 1958 par Béchir Ben Yahmed, JA est un hebdomadaire depuis 1960. Jeune Afrique lance son édition

numérique en 2000 avec la création de son site internet, afin de mieux diffuser ses informations et de toucher un public plus large. En plus des enquêtes, dossiers, analyses approfondies et des reportages proposés par le mensuel, JeuneAfrique.com offre un regard immédiat sur l'actualité ainsi que des informations exclusives. L'année 2000 marque également le lancement des hors-séries de Jeune Afrique, à savoir le top 500 des entreprises africaines, le top 200 des banques et l'état de l'Afrique. Par ailleurs, le traitement de l'actualité économique prend une place de plus en plus importante au sein du groupe. En 2007, le fondateur du groupe alors âgé de 80 ans, transmet les rênes à son bras droit, François Soudan (direction de la rédaction), et à ses fils Amir Ben Yahmed (gestion) et Marwane Ben Yahmed (rédaction).

Longtemps publié à un rythme hebdomadaire jusqu'en mai 2020, sa version papier est devenue mensuelle. En effet, la crise du Covid et le premier confinement ont accéléré la mutation du groupe Jeune Afrique. La direction de Jeune Afrique annonce dès lors, le premier plan social de son histoire en raison de résultats économiques en baisse avec la crise du Covid-19. Une vingtaine de salariés sur les 134 sont concernés par ce PSE, qui est unilatéral, faute d'un accord négocié avec les élus des syndicats, réfractaires à cette décision. Parallèlement, le titre s'est fortement développé sur les réseaux sociaux tout en espérant redresser ses effectifs d'ici à 2022 en étoffant ses équipes dans le numérique. En 2021, sa diffusion totale payée était en moyenne de 36 950 exemplaires contre 53 475 en 2014 (chiffres ACPM).

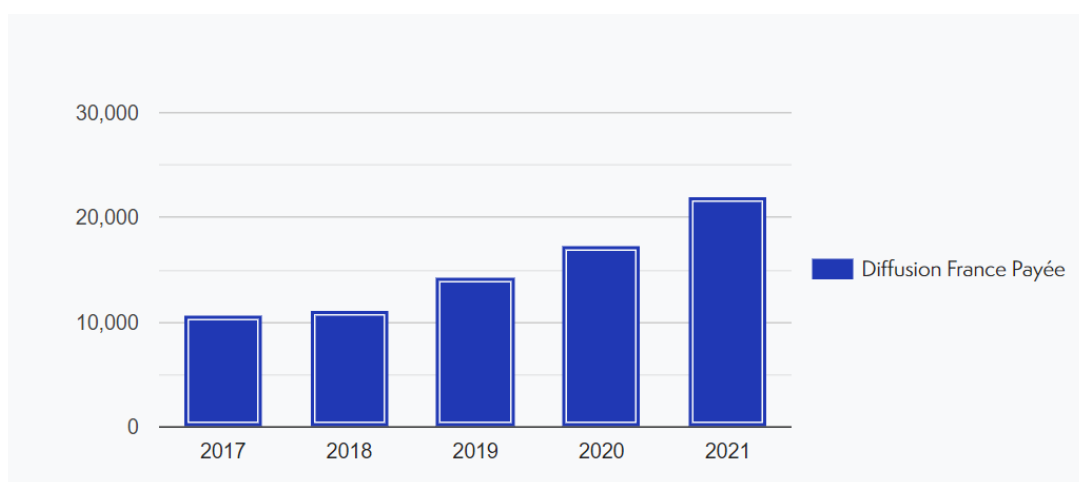


Illustration 06 : Evolution de la diffusion France Payée sur 5 ans (ACPM)¹⁵⁴

¹⁵⁴ Jeune Afrique—ACPM. (s. d.). Consulté 03 mai 2022, à l'adresse <https://www.acpm.fr/Support/jeune-afrique>

Premier magazine panafricain francophone par sa diffusion et son audience, il offre un service d'informations professionnelles consacré au secteur privé africain à travers Jeune Afrique Business+ (2016). Jeune Afrique Media Group dont le chiffre d'affaires (2020) s'élève à 11 440 262 €, compte également un magazine mensuel et un site internet en anglais, The Africa Report, ainsi qu'une maison d'édition de beaux-livres et de guides de voyage, Jaguar. Pour bien se diversifier et assurer son équilibre, le titre organise des événements tels que The Africa CEO Forum , Africa Financial Industry Summit.

Comptant plus de 20 000 abonnés à la fin 2020, le groupe ambitionne de résolument se positionner sur le brand content. Elle enregistre 2,8 millions d'abonnés sur Facebook et 3,5 millions sur Twitter. Elle déclarait comptabiliser 2,5 millions de visiteurs uniques sur son site en 2016. Pour son directeur actuel, le magazine met à la disposition des marques son savoir-faire dans la création de contenus et le community management. «Sur les 200 premiers groupes actifs en Afrique, la moitié est client, annonceur ou sponsor», note Amir Ben Yahmed.

Les grands noms du magazine

Ministre sous Habib Bourguiba, homme de gauche comme il se décrit, Béchir Ben Yahmed ou BBY est un partenaire clé des grands dirigeants du continent noir. Issu d'une génération de jeunes militants indépendantistes, il fut pendant plus de six décennies, d'abord un journaliste et un patron de presse. Éteint à l'âge de 93 ans des suites d'une contamination au Covid-19, il a su construire un empire médiatique.

Sous son impulsion, des géants de la littérature sont passés par « JA », comme Assia Djebar, Frantz Fanon, Kateb Yacine et, plus récemment, les prix Goncourt Amin Maalouf et Leïla Slimani. Le magazine a également marqué des générations de lecteurs. ont prêté leur plume au journal. Témoin privilégié de tous les moments forts de l'Afrique et du monde, Béchir Ben Yahmed a côtoyé tout au long de sa carrière des personnalités déterminantes pour le continent : le Sénégalais Senghor, l'Ivoirien Houphouët-Boigny, le Marocain Hassan II ou encore les Français Jacques Foccart – dont il a coédité les Mémoires – et François Mitterrand. Dans les années 1960, il avait côtoyé Che Guevara à Cuba, rencontré à Hanoi, en pleine guerre du Vietnam, Ho Chi Minh, et bien connu l'Égyptien Nasser, le Ghanéen Nkrumah, le Congolais Lumumba et l'Algérien Ben Bella.

François Soudan, le fidèle ami des présidents africains est un journaliste français. Il écrit à JA depuis 1977 et en est le directeur de la rédaction depuis 2007. Critiqué pour ses éloges des dirigeants africains peu démocratiques, ce dernier est marié à Arlette Nonault, ministre dans le gouvernement du président congolais Denis Sassou-Nguesso. Il est accusé de dresser l'éloge de ce dernier et soutient sa décision de mettre fin à la limitation des mandats pour rester au pouvoir.

Bien que ce magazine soit une référence, il ne fait pas l'unanimité. En effet, Jeune Afrique est critiqué pour avoir publié des articles flatteurs des dirigeants africains. Cette vente d'image serait pour ses détracteurs, une opportunité pour les présidents africains en quête de popularité, de redorer leur image. À l'instar de RFI, le magazine est considéré comme un instrument de la colonisation au service de la France, d'aucuns accusent ses reporters de faire de l'espionnage. Cette accusation lui a valu l'interdiction de publication dans plusieurs pays pendant des années. Au vu de la proximité de son fondateur avec les présidents africains, le magazine est accusé d'étouffer les réalités du continent, de ne pas s'intéresser aux vrais problèmes. Il signerait des contrats faramineux pour soi-disant soigner l'image d'un régime. En outre, ses reporters, le plus souvent français, sont des journalistes de salon ; avides de gains faciles.

Ce mensuel fait l'éloge de grands dictateurs du continent et s'abstient de critiques. Dans son article titré "Jeune-à-fric" menée par Mediapart, le journal en ligne s'interroge sur l'apport de JA au continent. Cette machine à propagande est accusée de justifier l'injustifiable et de défendre l'indéfendable. Définit lui-même comme un média panafricain, il est boudé par les véritables panafricains qui le voient d'un mauvais œil. Pour eux, le média le média n'est pas au service de la démocratie et des peuples, mais de l'argent. Aussi, Tudesq (1955) ne lui reconnaît pas son africanité et le traite de « *périodique étranger le plus lu en Afrique subsaharienne francophone*¹⁵⁵ ».

¹⁵⁵ TUDESQ, A Jean (1995). Feuilles d'Afrique : Étude de la presse de l'Afrique sub-saharienne (MSHA HORS COLLE) (French Edition). Editions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Chapitre 7 : Les enjeux du traitement de la question homosexuelle dans Jeune Afrique

Analyser un sujet jugé tabou dans un contexte sociopolitique particulier est un risque à prendre. À travers ce sujet sur l'homosexualité et les médias, nous ne tentons ni de donner notre opinion, ni d'essayer de convaincre qui que ce soit. Ce travail de recherche est pour nous l'occasion de comprendre un fait, de trouver réponses à nos interrogations et de mettre en lumière des tendances. Avec la mondialisation et le développement des TIC, les médias en Afrique proposent des contenus autrefois considérés comme tabous. En effet, les médias intègrent des sujets jugés sensibles comme le genre, l'inclusion, la sexualité... De plus en plus, l'homosexualité est une question abordée à différents niveaux dans les pays africains, surtout en Afrique francophone. Bien que considérée comme une nouvelle tendance, cette pratique a toujours existé dans les sociétés. On remarque depuis quelques années l'existence d'une influence réciproque entre les médias et les communautés homosexuelles en Afrique. L'homosexualité fait aujourd'hui partie du débat public.

Combinant à la fois une approche théorique et méthodologique, nous procéderons à la confrontation des données de terrain (issues de la base de données) avec nos hypothèses de recherche en vue d'en évaluer leur validité scientifique. De cette façon, nous pouvons espérer formuler une ébauche de vérité scientifique sur la problématique qui nous préoccupe. Dans le cadre de notre problématique, rappelons-le, nous avons émis l'hypothèse que la médiatisation de l'homosexualité en Afrique francophone contribuerait à lever le tabou, favoriser l'émergence de la question dans les débats publics et amener la société à être plus tolérante. Aussi, les médias contribuent à cultiver à la fois l'homophonie et amener le sujet à être inscrit dans l'agenda politique.

Afin de valider notre hypothèse, nous avons choisi de faire une analyse du site web du magazine Jeune Afrique de 2000-2021. Il nous a semblé intéressant de constituer notre base de données, d'une part, et d'un point de vue comparatif analyser un autre média d'autre part. Toutefois, n'ayant pas accès aux ressources indispensables, notre analyse ne portera que sur les articles présents sur le site web du média.

Construction du matériau de recherche

L'inventivité dans la construction d'un corpus peut permettre de mettre à jour des médiatisations évolutives que seul le regard du chercheur en quête de traces pourra déceler. JA est longtemps taclée d'être selon son directeur de publication Marwane Ben Yahmed¹⁵⁶ « ennemi de l'Afrique et de l'islam », membre du « grand complot occidental », vecteur du « virus de l'homosexualité », chantre de la « franc-maçonnerie ». Vecteur d'un virus quelconque ou non, nous estimons que ce média parle quand même d'un sujet qui ne fait pas l'unanimité. Nous le comprenons, l'objectivité journalistique est mise en cause mais l'objectivité ne serait-elle justement pas l'absence de subjectivité ? Ci-après, la démarche suivie pour la construction de notre matériau de recherche :

- Procéder à une analyse exploratoire pour confirmer la faisabilité de l'étude de cas
- Les magazines papiers¹⁵⁷ de l'année de 2021, ne traitent pas du sujet. Par ailleurs, un tour sur le site web révèle la présence de divers articles afférents à la même année. Nous avons donc décidé d'étudier les contenus présents sur le site web. Toutefois, nous estimons que ce choix éditorial de la rédaction est stratégique.
- Pour mieux comprendre cela, nous avons contacté des journalistes de la rédaction, notamment ceux qui ont le plus traité le sujet. Toutefois, nos tentatives de prise de contacte ont échoué. Le seul journaliste ayant répondu à notre demande semble finalement ne pas vouloir répondre à nos questions. Nous avons donc abandonné cette démarche.
- Nous nous sommes abonné au site web car certains n'étant pas disponible en dehors
- Au total, nous disposons de 251 articles traitant exclusivement de l'homosexualité et collectés sur la période de 2000 (mise en ligne du site) à 2022. La recherche des articles a été faite sur la base de mots-clés suivants : homosexuel, homosexualité, Lgbt, gay, lesbienne, homophobie
- Par ailleurs, nous avons retenu certains articles qui ne traitent que partiellement du sujet. En nombre réduits, ils sont sélectionnés qu'à condition de contenir un des mots-clés avec une occurrence ≥ 3 .

¹⁵⁶ Citations recueillies dans ce article

<https://www.jeuneafrique.com/mag/300309/societe/j-a-nest-charlie/#:~:text=N'en%20jetez%20plus%20!,demi%2Dsi%C3%A8cle%20%E2%80%93%20sont%20connus.>

¹⁵⁷ Ces magazines papiers sont disponibles à la Bibliothèque Droits et Lettre de l'Université Grenoble Alpes.

Traitement de cette orientation sexuelle de 2000-2021

L'homosexualité est un sujet qui a commencé par être traité qu'à partir de 2003 sur le site web de Jeune Afrique. Mis en ligne depuis 2000, cette question n'a connu une réelle progression qu'à partir des années 2009. Toutefois, la question est moins traitée en 2011, année où plusieurs pays ont fait face à des tribulations diverses. En Côte d'Ivoire par exemple, la guerre civile a éclaté obligeant les citoyens à fuir le pays. La Corne de l'Afrique à également souffert d'une sécheresse entraînant une énorme crise alimentaire. Par ailleurs, l'Afrique se relevait aussi peu à peu de la crise économique qui a secoué la zone euro. L'année 2011 en Afrique a été marquée par la chute des régimes en Tunisie, Egypte, Libye et Côte d'Ivoire et l'indépendance du Soudan du Sud. L'agenda médiatique très chargé peut rendre compte de nombre d'articles attribués à cette orientation sexuelle. Il se forme une « *une spirale du silence*¹⁵⁸ »

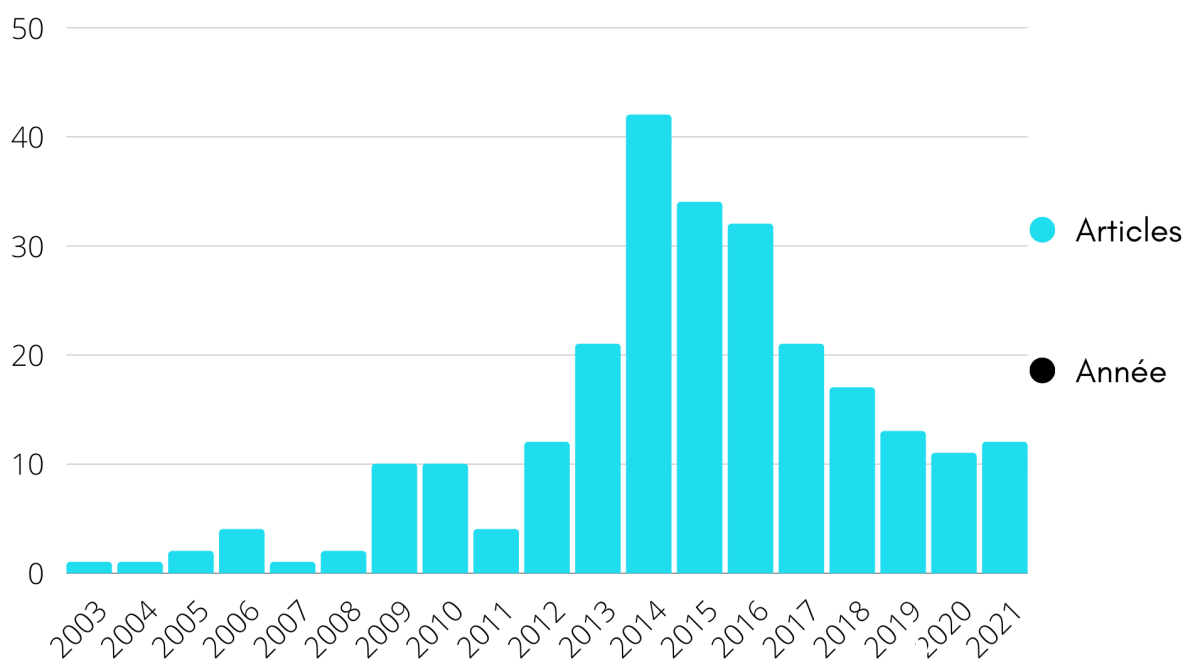


Illustration 07 : Articles traitant de l'homosexualité de 2000-2021

Cependant de 2013 à 2016, la question de l'homosexualité est beaucoup traitée par le magazine. 2013 marque l'année au cours de laquelle le mariage pour tous a été accepté en France. Marchetti observe dès lors que « *le journalisme comme d'autres univers de production (la musique ou la mode par exemple) "se situe dans le temps court des biens*

¹⁵⁸ Huyghe, F. B. (2005). Comprendre le pouvoir stratégique des médias. Eyrolles.

symboliques périssables” c’est-à-dire joue “systématiquement des différences temporelles, donc du changement” quelques événements, politiques notamment, contribuent parfois à transformer provisoirement ou durablement la position de certaines rubriques ou tout simplement leur contenu¹⁵⁹ ». Les spécialistes des médias sont en effet très sensibles aux propriétés de la conjoncture. L’année 2014 connaît un pic soit 42 articles traitant du sujet. Ces années qui cumulent une hausse, sont aussi marquées par la tournée effectuée par l’ancien président américain Barack Obama (2015) dans de nombreux pays. Ce dernier n’a cessé de rappeler à ses homologues l’importance de l’égalité des homos africains. D’autres part, Justin Trudeau, 1er ministre du Canada, lui aussi a effectué son opération de séduction en terres africaines (2016). Au Liberia comme au Sénégal, il n’a pas manqué de faire allusion au sujet en expliquant que « *chaque pays avance à son rythme dans la défense des droits LGBT¹⁶⁰ ».* Le Vatican a en outre tenu un synode sur la famille où le Saint Siège a soutenu que « *les homosexuels ont des dons à offrir à la communauté¹⁶¹ ».*

A partir de 2017, l’homosexualité est de moins en moins abordée dans le magazine. Des autocrates qui s’en vont (Gambie, Zimbabwe, Angola), des héritiers qui s’accrochent (Togo, RDC, Kenya) et des revendications locales, crises nationales (Ethiopie, Cameroun, Maroc). 2018 connaît une crise au Sahel et la résurgence du virus Ebola. Cependant, les crises n’ont cessé de se multiplier. En dénote la pandémie du Coronavirus qui a fait plus de 250 000 décès¹⁶² sur le continent. Aussi, durant 2020, la rédaction du magazine a connu un grand changement, passant d’une périodicité hebdomadaire à une parution par mois. JA a également revu à la baisse le nombre de ses employés. Cette restructuration a pu impacter la baisse du traitement de l’homosexualité dans le média. Pourtant le magazine affiche en 2021 une légère hausse. Avec les différentes affaires médiatisées autour de l’homosexualité au 1er semestre 2022, les tendances de la courbe profilent une hausse.

¹⁵⁹ MARCHETTI, Dominique (2002). Les sous-champs spécialisés du journalisme. Réseaux, no<(sup> 111), 22-55. <https://www-cairn-info.sid2nomade-1.grenet.fr/revue--2002-1-page-22.htm>.

¹⁶⁰ Le Premier ministre canadien Justin Trudeau entame sa tournée africaine avec le Liberia – Jeune Afrique. (s. d.). JeuneAfrique.com. Consulté 7 juin 2022, à l’adresse <https://www.jeuneafrique.com/377427/politique/premier-ministre-canadien-justin-trudeau-entame-tournee-africaine-liberia/>

¹⁶¹ Religion : Le Vatican reconnaît que « les homosexuels ont des dons à offrir à la communauté » – Jeune Afrique. (s. d.). JeuneAfrique.com. Consulté 7 juin 2022, à l’adresse <https://www.jeuneafrique.com/42370/societe/religion-le-vatican-reconna-t-que-les-homosexuels-ont-des-dons-offrir-la-communaut/>

¹⁶² Covid-19 en Afrique : Une carte pour suivre au jour le jour l’avancée de l’épidémie – Jeune Afrique. (s. d.). JeuneAfrique.com. Consulté 7 juin 2022, à l’adresse <https://www.jeuneafrique.com/910230/societe/coronavirus-en-afrique-une-carte-pour-suivre-au-jour-le-jour-l-avancee-de-l-epidemie/>

Au regard de ces analyses, que nous apprend cette mise en média de l'homosexualité ? Les crises sociales prennent-elles le pas sur la question de l'homosexualité ? Nous l'avons vu, la probabilité d'émergence d'un problème public n'est pas une résultante mécanique du nombre de personnes qu'il affecterait, ni du total des dommages matériels ou des souffrances humaines qu'il peut engendrer. Pour Erik Neveu (1999), « il n'existe pas de lien mécanique entre l'importance « objective » d'un fait social et sa percée en tant que “problème” ». Par ailleurs, il y a des paramètres extérieurs ???

Les pays les plus représentés

Traitant de l'actualité panafricaine, tous les pays africains n'y sont pas représentés équitablement en ce qui concerne le sujet de l'homosexualité. Nous remarquons que seuls, 24 pays sur les 54 dont compte l'Afrique ont des articles consacrés exclusivement à la situation de l'homosexualité dans leur pays. Les plus représentés sont la Tunisie, le Cameroun, le Sénégal, le Maroc... Cet entrain pour la Tunisie s'explique au regard de la genèse du magazine qui a été fondé en Tunisie, par des tunisiens et continue à être dirigés par des tunisiens.

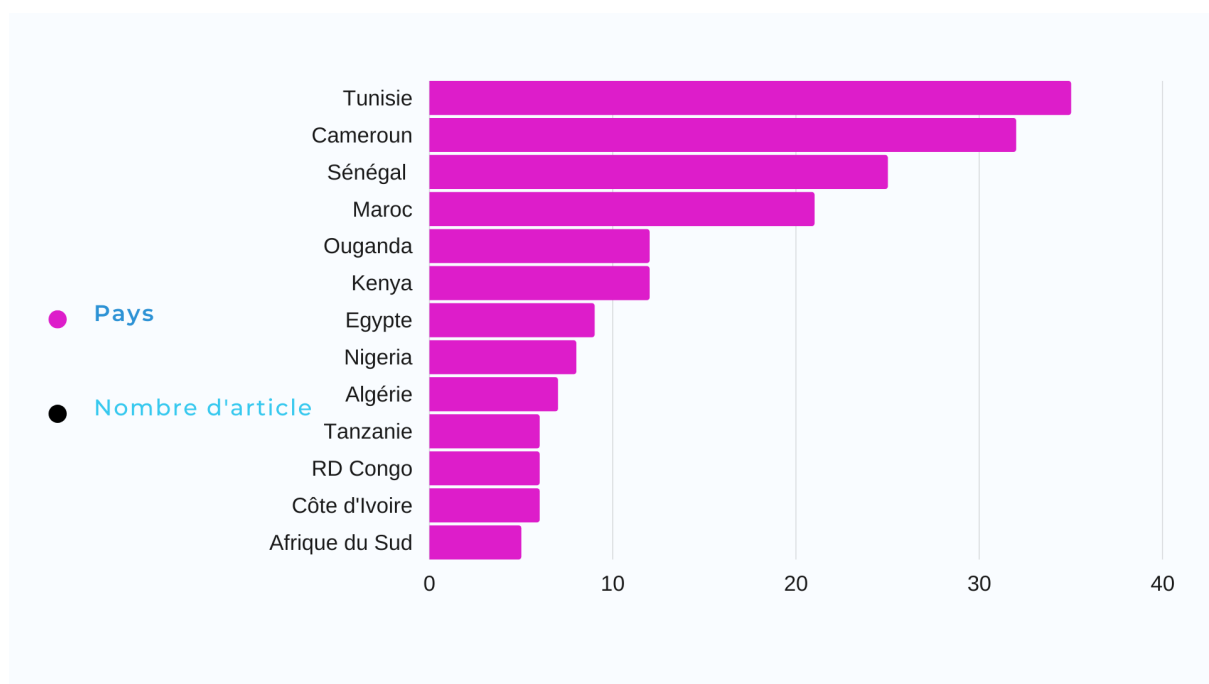


Illustration 08 : Les pays les plus représentés dans les articles

Au Cameroun, la situation est très complexe. Entre des luttes sociales entre les francophones et les anglophones, les répressions contre les personnes homosexuelles sont courantes. JA rapporte des faits divers et les débats relatifs à la législation. Au Sénégal, pays composé à majorité de 95% de musulmans, les représentants religieux imposent un vrai diktat. Ayant des accès dans les gouvernements, leur voix n'est jamais contredite. Ils paraissent souvent dans des tribunes pour démonter le caractère déviant de cette orientation sexuelle.

Les thématique les plus abordées

Plus de la moitié des articles abordant des sujets relatifs à l'homosexualité se retrouve dans la rubrique "Société". En effet, il s'agit souvent de faits divers (mariage clandestin, tourisme sexuels, suspicion de personnes homosexuel, d'activités militantes). La rubrique "Politique", aussi importante rassemble des articles se rapportant à l'adoption de lois, interventions d'autorités publiques, visite diplomatiques, interdiction de vente de certains produits (gels lubrifiants et du Baileys). La rédaction de JA traite aussi quelques sujets dans la rubrique "Culture". Il s'agit d'exposition, de sortie de roman, film, coming out d'artistes ; très souvent très critiqués ou censurés.

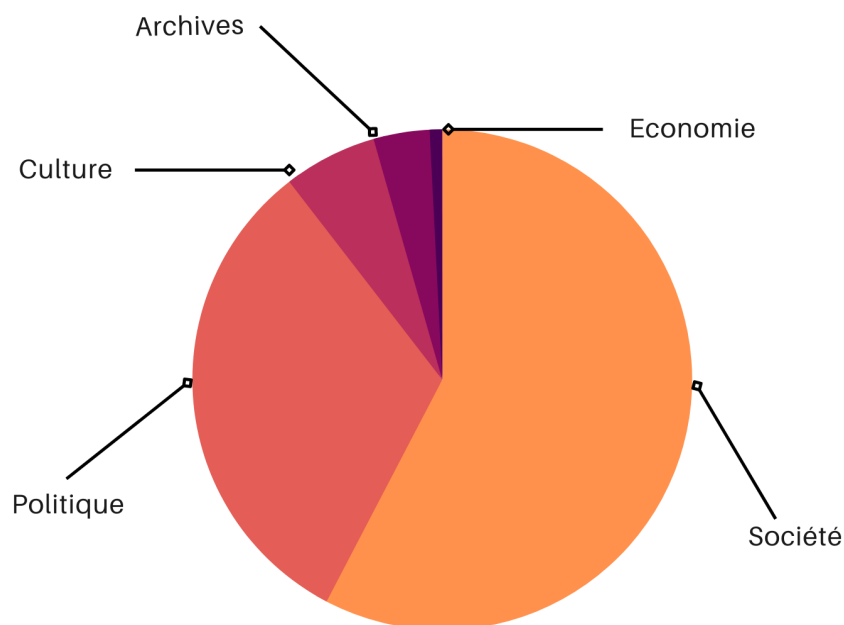


Illustration 09 : Répartition des articles en fonction des rubriques

- ❖ *Argument juridique* : l'homosexualité est traitée sous l'angle de la justice. À ce niveau, il peut s'agir soit de personne condamnée ou libérée. Le sujet est aussi traité par JA quand il est mis à l'ordre du jour dans les parlements. On parle de délit, prison, arrestation, avocat, condamnation, loi,
- ❖ *Arguments de valeurs* : ici, il s'agit des jugements de valeurs de la société. Cette orientation est considérée comme une débauche, un crime, une pratique contre nature, une menace pour la société,
- ❖ *Arguments militants* : les activités militantes sont également médiatisées. Il s'agit essentiellement de gay pride, de manifestation de féministes en soutien aux lgbt, coming out, censures d'initiatives,
- ❖ D'autres arguments liés à la santé (SIDA, test anal) sont déployés ainsi que ceux relevant des industries culturelles (littérature, film, artiste, exposition, média). En effet, certains pays obligent les professionnels de santé à faire des tests anaux aux HSH. Les gays sont majoritairement représentés dans les articles et la question de l'homophobie occupe une place importante.

La question de l'homosexualité se trouve là associée à plusieurs domaines. Elle est beaucoup mise en récit du point de vue de la violence et du drame. Alerte par rapport au risque qu'elle constitue pour la société (débauche, contre-nature, crime). Dans cet élan, elle est aussi jugée comme ne correspondant pas aux "valeurs" de la société, une thèse qui est particulièrement promue par la religion.

Bien que cette analyse soit exploratoire, nous reconnaissons qu'elle comporte des limites. La réalisation d'entretiens avec la rédaction serait un plus et permettrait de confronter nos analyses avec celles des journalistes. Les articles collectés dans notre base de données peuvent aussi faire l'objet d'un traitement par logiciel comme Iramuteq. Aussi, l'étude de la médiatisation de l'homosexualité dans JA sous l'angle nationale serait aussi intéressante. Par exemple, la Tunisie, le Cameroun ou le Sénégal (pays les plus représentés) pourraient faire l'objet d'une analyse beaucoup plus poussée. Une analyse comparative avec un autre média pourrait permettre de dégager des tendances communes. Nous avons aussi remarqué qu'il y a une marge d'erreur car il y a deux articles qui sont dans la catégorie "Archives". En général, nous avons beaucoup développé le contexte socio anthropologique de l'homosexualité en Afrique, toutefois, cela nous a permis d'identifier les indicateurs de la culture sur la question.

Conclusion

L'homosexualité constitue-t-elle un problème public comme nous le pensions ? Sa médiatisation joue-t-elle un rôle dans son émergence dans l'espace public ? Comment cette minorité est-elle représentée dans le magazine Jeune Afrique ? Convoquer l'homosexualité comme un problème public semble dès lors légitime du moment où la question est problématique, et est portée par différents acteurs. Les médias s'emparent du sujet et les débats sont polarisés. La médiatisation fonde ainsi les prémisses d'un débat sociétal sur la place de l'homosexualité dans une société. Entre d'une part le tabou, la déviance, le menaçant et le crime qu'elle constitue, selon les récits, l'homosexualité serait pour d'autres une orientation qui ne mérite pas de susciter autant d'attention.

Notre étude s'est donnée comme terrain de recherche l'Afrique, un continent où vivent 1,4 milliards d'habitants réparties dans 54 pays. Avec des réalités sociopolitiques et économiques singulières, le poids de la culture complexifie encore plus les problèmes des pays. Bien que les personnes homosexuelles ne constituent qu'une infime partie de la société, elles sont laissées en marge car ne répondant pas à ses valeurs. Même si le scénario est visible sur d'autres continents, les facteurs communs inhérents à la société africaine complexifient davantage l'acceptation de cette minorité sexuelle.

Les modèles du couple véhiculés par la société (films, publicités, réseaux sociaux, etc.) sont majoritairement ceux du couple hétérosexuel. Dans la société africaine, cette mise en scène est bien contrôlée car tout ce qui a rapport au sexe doit rester caché. L'homosexualité n'est pas la seule orientation sexuelle qui existe dans les pays africains. A l'image de l'Afrique de Sud encore appelée la Nation arc-en-ciel, les minorités sexuelles comme les lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes et asexuelles, sont présentes. Nous avons choisi de traiter que de l'homosexualité car, c'est la seule orientation qui fait pour le moment débat et objet de politiques publiques.

En nous appuyant sur Habermas et al. (1975), nous considérons que « *les médias participent donc à ce processus au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État* ». Nous avons tenté de montrer à quel point les médias participent à l'émergence de l'homosexualité en Afrique. Que ce soient

les médias classiques ou les nouveaux médias, Isabelle Paillart nous informe que « *médiatisation et conflictualisation sont donc étroitement liées : elles contribuent à la dynamique de l'espace public*¹⁶³ ». Rappelons-le, cette minorité est condamnée (amende, prison, fouets, peine de mort) dans beaucoup de pays sur le continent. La société nie son existence car les stigmates de la colonisation sont encore prégnants.

Pour mieux comprendre cette médiatisation de l'homosexualité, il nous a semblé nécessaire, dans la première partie de ce travail d'établir une contextualisation socio anthropologique de la question dans la société africaine. Cette approche est un indicateur de la culture sur la question, élément fondamental à prendre en compte pour éviter des dérives et extrapolations vaines. Par ailleurs, nous avons également fait l'état des lieux de la question, ce qui nous a permis de constater qu'elle est marginale, ritualisée, évolutive et se normalise. Sa médiatisation montre qu'elle est prise en compte (public, assemblée, collectifs, lobbies) et fait partie de l'espace public.

Notre observation et l'analyse indiquent clairement un rôle des médias numériques dans l'évolution de la visibilité de la communauté. Quel que soit le registre dans lequel on l'inscrit, cela dénote de sa prise en compte dans la société. Eric Fassin analyse que « *les sciences humaines ne peuvent faire éternellement abstraction des évolutions sociales : l'impensable d'aujourd'hui pourrait bien en effet devenir demain l'impensé. Et nos disciplines sont condamnées à s'effacer du paysage si elles renoncent à penser le monde dans lequel nous vivons*¹⁶⁴ ». Comprendre l'évolution de l'homosexualité dans la société africaine reviendrait à se rendre compte cette question est convoquée de manière croissante, en fonction des conjectures et de l'actualité internationale. Par exemple, le cas du joueur du Paris Saint Germain Idrissa Gueye, a remis le sujet de la légalisation de l'homosexualité au coeur des débats dans différents pays africains.

De part les articles collectés sur deux décennies nous avons pu comprendre que cette question est beaucoup traitée de manière aléatoire également. Il y a une forte médiatisation de la question dans certains pays au détriment d'autres. Un approfondissement du sujet reste la

¹⁶³ PAILLIART, Isabelle (2019). Chapitre 7. Médiatisation et espace public. Dans : Benoît Lafon éd., Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques (pp. 191-211). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/pug.lafon.2019.01.0191>

¹⁶⁴ FASSIN, Eric. (2003). L'inversion de la question homosexuelle. *Revue française de psychanalyse*, 67, 263-284. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/rfp.671.0263>

perspective que nous donnons à ce travail d'initiation scientifique. Une prochaine piste de recherche serait alors de montrer les situations de publicisation de la question, de réaliser des entretiens complémentaires avec des journalistes. L'identification des différents entrepreneurs de cause (leur statut, leur degré d'implication, leur registres d'arguments et leur moyens d'accès à la tribune politique) serait également intéressante pour confirmer que notre sujet relève effectivement d'un "problème public". En résumé, il s'agirait de montrer les opérations de construction d'un problème public (identifier, cadrer, justifier, populariser, mettre en politique public) proposé par Erik Neveu. Nous pourrions également interroger l'évolution du discours sur la question et faire une analyse nationale de la médiatisation de l'homosexualité. Enfin, nous pourrions mener une recherche comparative entre deux pays afin de percevoir les enjeux communs, la singularité de chaque pays et leur agenda public.

Bibliographie

Ouvrages

- ABEGA, Cécile (1985), *Contes d'initiation sexuelle*, Yaoundé, CLE, p.23.
- BOURDIEU, Pierre (1987), *Choses dites*, Paris, Minuit, Coll. « Le sens Commun », p. 69.
- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques: Vol. 3e éd.* (p. 530-538). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2010.01.0530>
- CHAUVIN, Sébastien. & Lerch, Arnaud (2013). *Sociologie de l'homosexualité*. La Découverte. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/dec.chauv.2013.01>
- COHEN, Stanley (1972). *Folk Devils and Moral Panics: The creation of the Mods and Rockers* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203828250>
- CORRAZE, Jacques (1994), *L'homosexualité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 4è édition. p. 19.
- FRÈRE Marie-Soleil (2020). *Journalismes d'Afrique*. De Boeck Supérieur.
- HUYGHE, François-Bernard (2005). *Comprendre le pouvoir stratégique des médias*. Eyrolles. p.4.
- KAMANZI, Michel (2004). *Le sida en Afrique, un défi à la solidarité internationale*. Laennec, 52, 18-31. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/lae.044.0018>
- KOUASSI, Marcel (2016). *L'homosexualité en Afrique*. Connaissances et savoirs.
- LAFON, Benoit (2019). *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*. Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/pug.lafon.2019.01>
- LA HAYE, Yves. (de) (1984), *Dissonances. Critique de la communication*, Grenoble : la Pensée sauvage. p. 26.
- LEGRAVE, Jean Baptiste, & RIEFFEL, Remy. (2017). *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*. *Que sais-je?*, 7-116.
- MIÈGE, Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- MULLER, Pierre, & SUREL, Yves. (2000). *L'Analyse des politiques publiques*. Montchrestien. p. 57.
- NEVEU, Erik (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Malakoff, A. Colin.

- PADIOLEAU, Jean Gustave (1982). L'Etat au concret. Presses universitaires de France, p. 25.
- PAILLIART, Isabelle (1993), Les territoires de la communication, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- POLLAK, Michael (1993) .Une identité blessée. Etudes de sociologie et d'histoire, Paris, Métailié, coll. « Leçons de chose », p.213.
- RIEFFEL, R. (2005). Que sont les médias ? Gallimard.
- TUDESQ, A. Jean (1999), les médias en Afrique, Paris, Ellipses (coll. "Infocom"), p. 53
- TUDESQ, A Jean (1995). Feuilles d'Afrique : Étude de la presse de l'Afrique sub-saharienne (MSHA HORS COLLE) (French Edition). Editions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- SCHUMANN-ANTELME, Ruth, & ROSSINI, Stéphane (1999). Les Secrets d'Hathor : Amour, érotisme et sexualité dans l'Egypte pharaonique (0 éd.). DU ROCHER.
- VANGROENWEGHE, Daniel (2000), *Sida et sexualité en Afrique*, Bruxelles, EPO, p149.
- WARNIER, Jean Pierre (2017). La mondialisation de la culture (Repères) (French Edition). LA DECOUVERTE. p. 52.
- WALTER Jacques., DOUYÈRE, D., BOUILLON, J.-L., & Ollivier-Yaniv, C. (2019.), Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication. 195.

Chapitres d'ouvrages

- FALK (1923), "Homosexuality among the Negroes of Cameroon and a Pangwe Tale", in, *Archiv für Anthropologie*, p.152.
- GARRAUD, P. (2010). Agenda/Émergence. In *Dictionnaire des politiques publiques: Vol. 3e éd.* (p .58-67). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2010.01.0058>
- LABURTHE-TOLRA, Initiations et sociétés secrètes au Cameroun. Essai sur la religion Beti, Paris, Karthala, 1985, p327 ; « Le Mevungu et les rituels féminins à minlaaba » in, J.,-C., BARBIER (sous la dir de), *Femmes du Cameroun Mères pacifiques, Femmes rebelles*, Paris, Lafon, B. (2019). Chapitre 6. Des médiatisations au processus de médiatisation. Dans : Benoît Lafon éd., *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques* (pp. 157-189). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/pug.lafon.2019.01.0157>

PAILLIART, Isabelle (2019). Chapitre 7. Médiatisation et espace public. Dans : Benoît Lafon éd., Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques (pp. 191-211). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble. <https://doi-org.sid2nomade-2.grenet.fr/10.3917/pug.lafon.2019.01.0191>

SHEPPARD, Elisabeth, (2010). Problème public. In *Dictionnaire des politiques publiques: Vol. 3e éd.* (p. 530-538). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2010.01.0530>

WINKLER, S. (2021). Media's Influence on LGBTQ Support Across Africa. *British Journal of Political Science*, 51(2), 807-826. doi:10.1017/S000712341900019X

Articles scientifiques

IBRAHIM, Abadir. M. (2015). LGBT rights in Africa and the discursive role of international human rights law. *African Human Rights Law Journal*, 15(2), 263-281. <https://doi.org/10.17159/1996-2096/2015/v15n2a2>

ALLARD-HUVER, François (2021). « Ce que les SIC font aux controverses environnementales, ce que les controverses environnementales font aux SIC ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 21, Article 21. <https://doi.org/10.4000/rfsic.10215>

AWONDO, Patrick, GESCHIERE, P., REID, G., JAUNAIT, A., Le RENARD, A. & MARTEU, É. (2013). Une Afrique homophobe : Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud. *Raisons politiques*, 49, 95-118.

AWONDO, Patick. (2012). Médias, politique et homosexualité au Cameroun. Retour sur la construction d'une controverse. *Politique africaine*, 126, 69-85. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/polaf.126.0069>

BADOUARD, R. (2013). Keyboard mobilization. *Rezeaux*, 181(5), 87-117.

BOUMPOTO, Madeleine, « Sida, sexualité et procréation au Congo » in, BECKER, C., DOZON, J.-P., OBBO, C., TOURE, M., *Vivre et penser le Sida en Afrique/ Experiencing and Understanding AIDS in Africa*, Paris-Dakar, Karthala-CODESRIA-IRD, coll « Homme et société », 1999, p366, note1. (pp 363-375).

BOURELLY, Michel. (2015). 24. L'homosexualité n'existe pas en Afrique. Dans : Valéry Ridde éd., *30 idées reçues en santé mondiale* (pp. 125-126). Rennes: Presses de l'EHESP. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/ehesp.ridde.2015.01.0125>

BROQUA, Christophe (2008). *Africains homosexuels et sida : Le silence enfin rompu*. 4.

BROQUA, Christophe (2012). L'émergence des minorités sexuelles dans l'espace public en Afrique. *Politique africaine*, 126, 5-23. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/polaf.126.0005>

DAHLGREN, Peter (1994), « L'espace public et les médias. Une nouvelle ère ? », *Hermès, La Revue*, p. 29.

DAHLGREN, Peter (2000). L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication. *Réseaux*, 100(2), 157-186. Cairn.info.

DUCHESNE, Véronique (2014), « La force des médias pendant le « cyclone postélectoral » ivoirien » [en ligne], *Anthrovision*, n°2.1. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/anthrovision/681> (Consulté le 10/01/21)

DELFORCE, Bernard, & NOYER, Jacques (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale. *Études de communication*, 22, 13-40. <https://doi.org/10.4000/edc.2341>

DERICQUEBOURG, Régis (s. d.). *L'homosexualité comme phénomène social*. 11.

FELSTINER, William, ABEL, Richard, SARAT, Austin, (1991), « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, n° 16, pp. 41-54.

GILBERT, Claude & HENRY, Emmanuel. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53, 35-59. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/rfs.531.0035>

GUEBOGUO, Charles (2006), L'homosexualité en Afrique : Sens et variations d'hirer à nos jours. *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, Article 1.

HASSENTEUFEL, Patrick. (2010). Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*, 157, 50-58. <https://doi.org/10.3917/inso.157.0050>

JOUËT, Josiane., NIEMEYER, K. & PAVARD, B. (2017), « Faire des vagues, les mobilisations féministes en ligne », *Réseaux*, vol. 35, n°201.

KAKDEU, Louis-Marie (2015), « Crise du journalisme en Afrique subsaharienne », *Libre Afrique*. <http://www.librefrique.org/Kakdeu-crise-journalisme-091015>.

Krotz, F. (2007). The meta-process of 'mediatization' as a conceptual frame. *Global Media and Communication*, 3(3), 256-260. <https://doi.org/10.1177/17427665070030030103>

MABVURIRA et al., (2012) . The “politics” of sexual identities in Zimbabwe : A Social Work perspective? *International Journal of Humanities and Social Science*, 2(13), 6.

- MARCHETTI, Dominique (2002). Les sous-champs spécialisés du journalisme. Réseaux, no<(sup> 111), 22-55. <https://www-cairn-info.sid2nomade-1.grenet.fr/revue--2002-1-page-22.htm>.
- MEDARD, Henry (2000). L'homosexualité au Buganda, une acculturation peut en cacher une autre. Hypothèses, 3, 169-174. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/hyp.991.0169>
- MSIBI, Thabo (2011), « The Lies We Have Been Told : On (Homo) Sexuality in Africa », Africa Today, vol. 58, n° 1, p. 55-77
- NEVEU, Erik. (1999). L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons. Études de communication, 22, 41-58. <https://doi.org/10.4000/edc.2342>
- OMBOLO, Jean Pierre (1990), Sexe et société en Afrique. L'Anthropologie sexuelle beti : essai analytique, critique et comparatif, Paris, l'Harmattan, p 119.
- RAUCH, André (2000), Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine, Paris, Hachette, coll. « Histoires », p13.
- QUERE, Louis. (1992). L'espace public : De la théorie politique à la métathéorie sociologique. *Quaderni*, 18(1), 75-92. <https://doi.org/10.3406/quad.1992.972>
- TOUATI, Zeineb (2022). Surexposition numérique et stratégies de médiatisation des LGBT en Tunisie. ILCEA, 46. <https://doi.org/10.4000/ilcea.14020>
- VINCENT, Thierry (2002), Homosexualité psychanalyse et perversion. *Cliniques méditerranéennes*, no<(sup> 65), 95-104. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/cm.065.0095>
- WITTMANN, Frank. (2006). La presse écrite sénégalaise et ses dérivés. *Politique africaine*, 101(1), 181. <https://doi.org/10.3917/polaf.101.0181>
- YAO, Namoin (2010). L'Espace Public Contemporain – Approche info-communicationnelle de Bernard Miège. Communication et organisation, 38, 223-226. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1532>

Thèses et Mémoires

- BOUTIN, C. (s. d.). *Les relations d'interdépendance entre les médias LGBT et les médias mainstream*. 49.
- DARBON, Dominique & Provini, Olivier (2018). « Penser l'action publique » en contextes africains: Les enjeux d'une décentration. Gouvernement et action publique, OL7, 9-29. <https://doi-org.sid2nomade-1.grenet.fr/10.3917/gap.182.0009>

De OLIVEIRA Jean-Philippe (2008). Communication publique et contrôle social [Texte imprimé] : le cas des messages à destination des homosexuels. Université Stendhal-Grenoble 3.

DUBOIS, Vincent (2001) *Action publique et processus d'institutionnalisation : Sociologie des politiques culturelle et linguistique et du traitement bureaucratique de la misère*. 267.

SAHAN, Idil. (s. d.). *L'émergence d'un 'espace public LGBT en Turquie : Une analyse de la revue Kaos GL*. 457.

Habermas, J., Lennox, S., & Lennox, F. (1974). The Public Sphere : An Encyclopedia Article (1964). *New German Critique*, 3, 49-55. <https://doi.org/10.2307/487737>

Sitographie

Afrique : Quels droits pour les homosexuels ? (2021, novembre 18). TV5MONDE. <https://information.tv5monde.com/info/afrique-quels-droits-pour-les-homosexuels-432977>

Afrique : Quels droits pour les homosexuels ? (s. d.). ARTE. Consulté 2 mai 2022, à l'adresse <https://www.arte.tv/fr/articles/afrique-quels-droits-pour-les-homosexuels>

Côte d'Ivoire : La nouvelle loi contre les discriminations exclut les personnes homosexuelles. (2021, novembre 11). TV5MONDE. <https://information.tv5monde.com/afrique/cote-d-ivoire-la-nouvelle-loi-contre-les-discriminations-exclut-les-personnes-homosexuelles>

Le VIH/SIDA en Afrique. (s. d.). Consulté 1 mai 2022, à l'adresse https://www.un.org/french/ga/sida/fs_afrika_f.htm

Les mots pour le dire – Jeune Afrique. (s. d.). JeuneAfrique.com. Consulté 30 mai 2022, à l'adresse <https://www.jeuneafrique.com/129308/archives-thematique/les-mots-pour-le-dire/>

Minorités sexuelles et de genre en Afrique. (2022). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Minorit%C3%A9s_sexuelles_et_de_genre_en_Afrique&oldid=193841980

Ouganda : Les noms de 200 « principaux homosexuels » en Une d'un journal. (2014, février 25). L'Express.fr. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/ouganda-les-noms-de-200-homosexuels-presumes-en-une-d-un-journal_1495236.html

Homosexualité : Des pays africains plus tolérants que d'autres, selon Afrobaromètre.

(2016, septembre 14). RFI.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160914-homosexualite-certains-pays-africains-beaucoup-plus-tolerants-autres>

L'homosexualité : Un crime dans plusieurs pays africains. (2019, juin 12). BBC News

Afrique. <https://www.bbc.com/afrique/region-48618256>

<https://tetu.com/2016/03/02/afrique-quels-sont-les-pays-les-plus-tolerants-envers-les-homosexuels/>

“la démarche scientifique représente un effort pour libérer de toute émotion la recherche et la connaissance”. (François Jacob - Prix Nobel de médecine)

Liste des acronymes

ACPM : Alliance pour les chiffres de la presse et des médias

BAD : Banque Africaine de Développement

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

HACA : Haute autorité de la communication audiovisuelle

HSH : Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes

LGBT : lesbien, gay, bisexuel et transgenre

PSE : Plan de sauvegarde de l'emploi

RSN : Réseaux sociaux numériques

SIC : Sciences de l'Information et de la Communication

SIDA : Syndrome d'Immuno-Déficiência Acquise

T.I.C : Technologie de l'Information et de la Communication

UA : Union Africaine


UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Annexe 1 : Communiqué de presse de la HACA



HACA
HAUTE AUTORITE DE
LA COMMUNICATION
AUDIOVISUELLE

HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
Autorité Administrative Indépendante



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

RECOMMANDATION DE LA HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (HACA) AUX MEDIAS AUDIOVISUELS RELATIVE A LA DIFFUSION DE PROGRAMMES PORTANT ATTEINTE A L'ETHIQUE SOCIALE

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) constate que des services de médias audiovisuels diffusent, au surplus à des heures de grande écoute et sans signalétique, des programmes dont les contenus sont susceptibles de heurter non seulement la sensibilité du jeune public, mais également celle d'une grande partie de la population.


Il s'agit notamment de fictions, de magazines ou d'émissions interactives dont les contenus portent atteinte aux valeurs fondamentales de la famille, aux bonnes mœurs ou incitent à des comportements jugés déviants au regard des valeurs socio-culturelles locales et perturbent en conséquence la morale publique.

La HACA tient à rappeler que, outre sa mission de garantir la liberté de la communication audiovisuelle, elle veille également à la protection du jeune public et à la promotion des valeurs socio-culturelles nationales dans les programmes audiovisuels.

Ainsi, la nécessaire volonté de ne pas discriminer les minorités sexuelles ne peut et ne doit conduire à la diffusion incontrôlée de programmes mettant en scène des pratiques offensant les bonnes mœurs ou promouvant lesdites pratiques.

En conséquence, la HACA invite les médias audiovisuels, y compris ceux en ligne, à plus de responsabilité et leur recommande de veiller au respect de l'éthique sociale dans la programmation et la diffusion de leurs émissions.

Fait à Abidjan, le 25 mai 2022

Pour la HACA
Le Président

Me René BOURGOIN

HACA, Cocody Angré 7^{ème} Tranche, en face de la Direction Régionale des Impôts, lot n°3769, lot n°307 – BP V 56 Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 22 41 96 58 / 60 - Fax. : +225 27 22 52 21 25 - Email : infos@haca.ci - Site web : www.haca.ci

MOTS-CLÉS : Homosexualité, Médias, Afrique, Espace Public

RÉSUMÉ

L'homosexualité est une orientation sexuelle présente en Afrique avant la colonisation. Malgré les politiques mises en œuvre pour le respect des droits de l'Homme, elle demeure problématique sur tout le continent. Certains pays adoptent des lois pour protéger ces personnes, mais la répression est quasi apparente, obligeant les homosexuels à vivre cachés. En effet, plus de la moitié des pays africains condamnent les homosexuels. L'homosexualité suscite dès lors : alarmes, discussions, diagnostics et mise en œuvre de mesures ; des éléments pouvant faire d'elle un "problème public". Parallèlement, cette orientation émerge dans l'espace public entraînant sa mise à l'agenda politique et médiatique. Plusieurs entrepreneurs de causes prennent position en médiatisant leurs opinions. À partir de la notion de "problème public", ce travail analyse le traitement médiatique de l'homosexualité dans l'espace public africain. Nous avons cherché à éclaircir cette question en étudiant de près le Magazine Jeune Afrique (2000 - 2021) afin de comprendre les enjeux d'une telle médiatisation.